








## DEUX ÉMISSIONS À NE PAS MANQUER

Les Productions Rivard et *La Liberté* présenteront le samedi 13 mai, deux émissions en direct sur **la-liberte.mb.ca**.

De 9 h 30 à 17 h, suivez l'Assemblée générale extraordinaire de la Société franco-manitobaine lors de laquelle aura lieu le vote des propositions du Comité de refonte.

En soirée, assistez au grand spectacle en hommage aux 50 ans du Collège Louis-Riel. **| Détails en pages 8 et 19.**

**BE FREE READ FRENCH**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 104 N° 6 • 10 AU 16 MAI 2017
SAINT-BONIFACE

Le Comité de refonte et sa proposition 16 :

# LE PRÉSIDENT DE PRESSE-OUEST SE PRONONCE




Me Marc Marion, le Président de Presse-Ouest Ltée, société éditrice de *La Liberté*, devant le monument qui avait été dévoilé à l'occasion d'une étape symbolique pour le journal en juin 2013 , son 100e anniversaire. L'œuvre a été conçue par les Monuments Brunet.

## UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA VIE DU JOURNAL

Une nouvelle page d'histoire pourrait se tourner le 13 mai à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société franco-manitobaine. En effet, le Comité de refonte de la SFM a étudié en profondeur la gouvernance et la propriété des actions de Presse-Ouest Ltée. Dans son mot du Président (en page 4), Me Marc Marion, avocat fiscaliste, confirme la position prise par le Comité de refonte avec la proposition 16 de son rapport : le statu quo entre la SFM et Presse-Ouest sur la question de gouvernance et de la propriété des actions n'est pas possible.

« C'est un moment charnière dans l'histoire du journal. À date, le 100e anniversaire de ***La Liberté*** était le grand évènement de ma présidence. Celui de l'indépendance du journal est encore plus important », a-t-il confié au journaliste Gavin Boutroy.

### LETTRES À LA RÉDACTION

- ***SEXISME 101***, signée Danielle Sturk
- ***Réponse de Jacques Saquet de la SFM aux questions de Daniel Bahuaud***, signée Jacques Saquet
- ***Bravo Léo Gautret***, signée Gabor Csepregi
- ***Contrer les faussetés***, signée par les cinq membres élus du Comité de refonte de la SFM
- ***À l'appui des propositions du Comité de refonte***, signée René Piché

**| Pages 3, 5 et 6.**




RECONNU EN 2017 AU
CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

### Le SOMMAIRE



Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

# NELSON AU MANITOBA

Au centre étudiant de l'USB

Le voilà

Salut Nelson! Moi C'est Younes. Zoé m'a dit que tu venais d'arriver au Manitoba. T'es bien installé ?

Ouais, C'est super mais mon colocataire est homosexuel.

15

Ah oui! Je sais que c'est bizarre pour nous quand on vient juste d'arriver mais ici c'est normal. Il y a même une association LGBTQ à l'université.

Faut que tu comprennes que l'homophobie ici n'est pas tolérée.

Les homosexuels sont des gens comme nous, qui ont les mêmes droits. Pas un de plus, pas un de moins.

Je suis pas homophobe... C'est juste que je comprends pas!

Il n'y a rien à comprendre, c'est comme ça ici.

Ben Zoé! laisse lui le temps de cheminer...

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

**À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.**


# LA LIBERTÉ
Depuis 1913

*Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée*



C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi















Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

**CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102**
**N° D'ENREGISTREMENT 7996**

ISSN 0845-0455


## LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION


*Directrice et rédactrice en chef :*
**Sophie GAULIN** | la-liberte@la-liberte.mb.ca
*Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :*
**Lysiane ROMAIN** | promotions@la-liberte.mb.ca
*Rédacteur en chef associé :*
**Bernard BOCQUEL** | bbocquel@mymts.net
*Journalistes :*
**Daniel BAHUAUD** | redaction@la-liberte.mb.ca
**Barbara GORRAND** | presse3@la-liberte.mb.ca
**Valentin CUEFF** | presse2@la-liberte.mb.ca
**Gavin BOUTROY** | presse8@la-liberte.mb.ca
*Chef de la production :* **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
*Adjointe à la direction :* **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
*Adjointe administrative :* **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
*Caricaturiste :* **Cayouche (Réal BÉRARD)**
*Publi-reporters :*
**Léo GAUTRET** | presse1@la-liberte.mb.ca
**Morgane LEMÉE** | presse5@la-liberte.mb.ca
**Elisabeth VETTER** | presse7@la-liberte.mb.ca
**Manella VILA NOVA** | presse4@la-liberte.mb.ca
**Amine ELLATIFY** (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca


**LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.**

## LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

## ANNONCES PUBLICITAIRES

**L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

## ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
**Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

*« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »*



# ACTUALITÉS

## À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

**Lire les autres lettres à la rédaction en pages 5 et 6.**

### SEXISME 101

Madame la rédactrice,

J'ai été étonnée et déçue de recevoir un courriel circulé par le Collège Louis-Riel, une école de l'UNESCO, qui fait la promotion d'une activité renforçant les stéréotypes basés sur les genres.

Pourquoi l'atelier « Plomberie 101 » offert par la Coalition de la petite enfance (CPEF), en partenariat avec Francofonds, est-il destiné uniquement aux papas?

Une formation en plomberie pourrait être très avantageuse pour les mamans qui ne connaissent peut-être pas le fonctionnement d'un chauffe-eau ou pour les mamans qui sont le seul parent du foyer ou pour les foyers où il y a deux mamans. Pourquoi ne pas plutôt offrir ce cours aux « parents » au lieu de seulement aux « papas »?

On me dit que nous sommes en 2017, et que la femme prend sa place dans tous les domaines de la société. Malheureusement les petits messages innocents comme celui-ci viennent renforcer les stéréotypes dans lesquels c'est l'homme qui tient le tournevis et le marteau.

C'est désolant de voir que la Division scolaire franco-manitobaine, la CPEF et Francofonds propagent ces stéréotypes et cela nous indique qu'il y a un grand problème. La répétition de ce message depuis des décennies, celui où la femme n'a pas de place dans les lieux dits d'« hommes », décourage les filles, les étudiants, les femmes, leur conjoint.e et leur futur employeur, de les imaginer dans ces emplois, carrières ou activités.

L'influence de la répétition de ce message contribue au taux minime de femmes dans les carrières traditionnellement occupées par les hommes, et passe aussi le message aux hommes que c'est toujours eux qui doivent entreprendre ce même rôle traditionnel peu importe leurs préférences. C'est un message sexiste que nous devons tous travailler à enrayer.

Il est grand temps que les activités pour les familles qui sont construites autour des "mamans et biscuits" (qui excluent par le titre-même les papas qui s'occupent des enfants au foyer) et les causeries "papas et plomberies" (qui excluent les mamans qui souhaitent faire les réparations dans leur maison) cessent.

Notre communauté serait mieux desservie si ses organismes éducatifs propageaient une image égalitaire et progressiste entre les rôles des femmes et des hommes au foyer. Il est primordial que nos organismes éducatifs et leurs chefs assument un rôle de leadership dans la poursuite de l'égalité entre les sexes.

Afin de contrer les stéréotypes néfastes qu'on retrouve dans nos écoles et nos organismes, il est temps qu'on offre des ateliers obligatoires de sensibilisation aux effets du sexisme dans notre société. Ces ateliers s'adresseraient aux enseignants, aux directions d'écoles, au personnel de soutien et aux administrations de nos organismes, afin de contrer les stéréotypes néfastes qu'on retrouve dans nos couloirs d'écoles, dans nos salles de personnel, dans nos administrations, et dans nos salles de classes.

Tous nos organismes communautaires devraient jeter un regard féministe sur leur programmation et leurs communications pour veiller à enrayer activement les stéréotypes masculins et féminins. Ce serait un beau cadeau pour la fête des mères.

Danielle Sturk
Le 5 mai 2017

## « TROIS VOIX À LA 3 »



**Michel Lagacé**

### Pour les membres de la SFM, il est temps d'agir

Mandaté par l'Assemblée générale pour « évaluer et étudier » l'ensemble de la Société franco-manitobaine, le Comité de refonte propose de redéfinir qui en serait membre et de restructurer son conseil d'administration. Ses propositions augmenteraient le nombre de membres du CA et intégreraient les organismes « au cœur des structures de la SFM. »

Pour avoir présidé des conseils variant de neuf à 35 membres, je sais que le nombre est le moindre des problèmes, pourvu que les tâches de chacun soient bien définies. Le travail détaillé se fait en comité, tandis que le conseil sert de table d'échange d'information et de prise de décision. Une dizaine de réunions par année d'un maximum de deux heures chacune servent à maintenir la communication et à guider l'organisme.

Depuis de nombreuses années, les gestionnaires aguerris, les avocats et les comptables se font rares au CA de la SFM. L'inclusion d'institutions et d'organismes comme membres de la SFM, ainsi que le préconise le Comité de refonte, permettrait de recruter un éventail de candidats compétents. Si la légitimité de ces candidats constitue la pierre d'achoppement pour que les propositions 3 et 4 du Rapport du Comité de refonte soient adoptées, alors pourquoi ne pas les proposer à l'AGA et procéder à leur élection?

Pour assurer une représentation régionale et démographique, il faudra aussi qu'un comité de nomination travaille de près avec les organismes qui proposent des candidats, car le CA aura toujours à se soucier d'être représentatif des membres, en plus d'assurer la diversité des compétences dont il a besoin.

Le comité de refonte a établi le besoin de changements en profondeur à la SFM. Presque quatre ans après le lancement des États généraux, il est grand temps de mettre fin aux consultations et de prendre des décisions.



**Antoine Cantin-Brault**

### Être reconnu pour exister

La démocratie est plus qu'un système de votation, c'est une manière de vivre et de penser. La démocratie a transformé, et transforme encore, les rapports entre les humains. La démocratie joue notamment sur notre façon de penser la « reconnaissance ».

Puisque la démocratie a fait sauter plusieurs idéaux et catégories sociales que l'on croyait jadis invariables et qui venaient eux-mêmes avec une certaine reconnaissance, la reconnaissance est devenue une histoire de négociation avec l'autre : pour être le moi-même que j'ai choisi d'être, je dois convaincre l'autre de cette identité, parce que s'il ne me reconnaît pas comme je l'espère, je ne peux être véritablement moi-même, comme si j'étais moins «vrai». Pour citer Charles Taylor, « une personne ou un groupe de personnes peuvent subir un dommage ou une déformation réelle si les gens ou la société qui les entourent leur renvoient une image limitée, avilissante ou méprisable d'eux-mêmes. » Si donc l'on veut blesser un individu ou un groupe en démocratie, la meilleure façon de le faire est de ne pas reconnaître l'identité qu'ils veulent se donner.

Pour aller dans le sens de cette reconnaissance démocratique, on a souvent recours aujourd'hui à l'idée d'inclusion. L'inclusion serait une façon d'assurer une reconnaissance minimale à tout individu et groupe, donc de leur conférer une certaine valeur.

Mais comme tout le monde le sent, la reconnaissance n'est pertinente que si elle relève mon identité et, avec elle, mes différences d'avec les autres identités. Tout inclure, tout reconnaître, c'est comme ne rien inclure, ne rien reconnaître. Sous les auspices de la nouveauté et du progrès, on tombe dans la nuit où tous les chats sont gris… retour au point de départ.



**Raymond Clément**

### L'Ouest s'est rajeuni, mais...

Statistique Canada vient de publier un survol historique de la population canadienne en utilisant les résultats de recensement de 2016.

Premier constat : la population canadienne s'est rajeunie dans l'Ouest mais a vieilli dans l'Est du pays. La croissance économique dans l'Ouest, notamment en Alberta, a attiré des jeunes immigrants ainsi que des jeunes travaillants de l'Est canadien. L'industrie pétrolière, malgré le ralentissement récent, est toujours attrayante. Et l'Ouest compte plus de mises en chantier.

L'avenir est donc plus prometteur dans l'Ouest, région jeune du pays. N'empêche que globalement, la population canadienne est vieillissante. Près de 5,9 millions de Canadiens ont 65 ans ou plus, tandis que 5,8 millions figurent parmi les 15 ans et moins. C'est du jamais vu.

De plus, la moyenne d'âge est passée de 40,6 ans en 2011 à 41,2 ans en 2016. À noter que l'âge moyen canadien était de 21,6 en 1851. Le marché du travail ressent déjà l'impact de ces changements démographiques. En 2016, les 15 à 64 ans représentent 66,5 % de la population. C'est le plus bas niveau depuis 1976, alors que ce groupe représentait 68,6 %.

De plus, Statistique Canada observe qu'il y a plus de 4,9 millions de personnes qui se préparent pour la retraite tandis qu'il y a seulement 4,3 millions de personnes qui se préparent pour entrer sur le marché du travail.

Autre donnée qui devrait nous faire réfléchir : le taux de natalité est maintenant de 1,6 enfant par femme. En 1851, il était à 5,7 enfants!

Résultat : les Provinces et le Fédéral auront plus de difficulté à financer les programmes et services publics. À moins que le Canada ouvre davantage ses portes à l'immigration, en résistant aux discours xénophobes et nationalistes des Trump de ce monde. À l'heure actuelle, nous accueillons 320 000 immigrants par année. Or pour maintenir notre économie, il nous faudrait au minimum 400 000 nouveaux arrivants.

# MOT DU PRÉSIDENT
## DE PRESSE-OUEST LTÉE, SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU JOURNAL *LA LIBERTÉ*



Me Marc E. Marion s'est joint à l'équipe du droit fiscal du cabinet Taylor McCaffrey s.r.l. en 2004. Il exerce principalement dans les domaines du droit fiscal, du droit des sociétés, du droit commercial, du droit des organismes de bienfaisance et des sociétés à but non lucratif, et des testaments et successions.

Me Marc E. Marion siège au conseil d'administration de Presse-Ouest Ltée depuis 2011 et à titre de Président depuis 2013. Il préside également le Conseil des affaires économiques de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface.

Me Marion a servi plusieurs fois à titre de conférencier auprès de L'Association des comptables généraux accrédités du Manitoba, de la Fondation canadienne de fiscalité et la Society of Trust and Estate Practitioners.

Enfin, Me Marion a été conférencier à la Faculté de Droit de l'Université du Manitoba pour les cours de Français juridique (droit des sociétés) et « Philanthropy and the Law » (droit des organismes de bienfaisance et des sociétés à but non lucratif).

Me Marion est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'Association du Barreau manitobain et de l'Association canadienne d'études fiscales. Il est un ancien Président et membre du CA de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), et un ancien membre du CA de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEF). Il a aussi siégé au sein du Bureau des gouverneurs du Collège universitaire de Saint-Boniface.

## LES MEMBRES DU CA



**ERIC LAFRENIÈRE**
*Vice-président*

Gérant, compte commerciaux et agricoles Banque nationale





**GABRIEL FOREST**
*Trésorier*

Comptable professionnel agréé (CPA)



**MARGUERITE SIMARD**
Secrétaire

Directrice des finances et des ressources humaines WTC Winnipeg

**MICHELLE FREYNET**
*Conseillère*

Haute fonctionnaire fédérale à la retraite



**CHRISTIAN DANDENEAU**
*Conseiller*

Président-directeur général IDFusion



**CÉDRIC PAQUIN,** CPA
*Conseiller*

Conseiller principal - Planification financière Banque nationale

# Le Président de Presse-Ouest Ltée se prononce sur la Proposition 16 du Comité de refonte :
## La gouvernance et la propriété des actions de Presse-Ouest Ltée

Chères lectrices, chers lecteurs,

« Ici au Manitoba, la communauté francophone désire un journal indépendant et non un simple bulletin d'information (en anglais « newsletter »). » C'est ce que le Comité de refonte, élu par les membres de la Société franco-manitobaine (SFM), a constaté dans son rapport en date du 31 mars 2017. De cette constatation découlent deux points très importants.

Tout d'abord, la francophonie manitobaine est en droit d'avoir un véritable journal et non un simple montage de communiqués de presse à saveur promotionnelle. Un journal va certes témoigner de ce qui se passe dans la communauté et chez ses organismes, mais il n'a pas peur de refléter une diversité d'opinions, qu'elles soient positives ou négatives. Il doit pouvoir être un forum de critique et de débat collectifs.

Ensuite, la francophonie manitobaine a besoin d'un journal qui jouit pleinement des principes démocratiques de la liberté de la presse et de l'indépendance de la rédaction. Sans le respect de ces fondements, le journal perd *toute crédibilité*. Or la SFM a toujours été, quoique avec une certaine réticence, l'unique propriétaire de Presse-Ouest Ltée depuis sa constitution en janvier 1970. Il va sans dire que les impératifs d'indépendance d'un journal et les objectifs à caractère foncièrement politique d'un organisme porte-parole, qui est à la fois propriétaire du journal et objet de reportages, ouvrent la voie à des possibilités de pressions indues de la part de la SFM, et donc à des risques réels d'ingérence dans la direction et la rédaction de *La Liberté*.

Comme la rédaction et les journalistes de *La Liberté* exercent leur métier au jour le jour dans une communauté tissée très serrée, ils doivent absolument pouvoir jouir d'une *indépendance totale* vis-à-vis de tout gouvernement et de tout organisme communautaire susceptible de faire l'objet d'un article ou d'un éditorial. Ils doivent pouvoir se sentir complètement libres de faire des reportages sans devoir craindre des répercussions de leurs actions, y compris la sécurité de leur emploi. Ils doivent pouvoir se sentir complètement libres de mettre en lumière des problèmes qui surgissent dans la communauté et de stimuler le débat parmi ses lecteurs et ses lectrices.

La crédibilité du journal auprès des lectrices et des lecteurs est dans l'intérêt même des organismes qui font l'objet de couverture dans *La Liberté*.

Ayant analysé la structure actuelle de la propriété des actions de Presse-Ouest Ltée et des questions connexes, le Comité de refonte est arrivé à la conclusion que « le statu quo n'était plus acceptable pour assurer l'indépendance journalistique, la survie et l'épanouissement de notre journal, *La Liberté*. »

Bien que les tentatives de restructuration de la propriété des actions de Presse-Ouest Ltée dans le passé aient toutes échoué, la grande différence cette fois-ci est que le statu quo n'est plus une option pour plusieurs raisons. Parmi ces raisons : la problématique découlant du statut fiscal de la SFM en tant qu'organisme de bienfaisance et la nécessité de protéger l'indépendance du journal, comme le Comité de refonte l'a si justement identifié dans son rapport.

Face aux réalités juridiques, fiscales, politiques et économiques, le Comité de refonte propose deux nouvelles solutions possibles : la disposition des actions à une *fiducie*, et la disposition des actions à une *entreprise sociale*.

C'est donc avec un grand intérêt que le CA de Presse-Ouest Ltée s'est penché sur le rapport du Comité de refonte, pour lequel il tient à exprimer toute son appréciation. Sans se prononcer sur l'une ou l'autre des nouvelles solutions proposées, notre CA appuie unanimement la Proposition 16, y compris la nomination d'un comité de cinq personnes indépendantes de la SFM et de Presse-Ouest Ltée pour étudier spécifiquement la structure de gouvernance et de propriété des actions de la société éditrice. Le CA de Presse-Ouest Ltée est heureux de constater qu'outre l'indépendance des cinq personnes mentionnées, le comité de refonte s'est assuré de nommer des francophones jouissant d'une grande expertise en droit, en affaires et en comptabilité. Nous sommes confiants que si la Proposition 16 est adoptée le 13 mai, les membres de la communauté donneront ainsi la chance à *La Liberté* de pouvoir tenir, avec la crédibilité nécessaire, le rôle qui lui incombe.

Dans sa réponse au Comité de refonte publiée dans *La Liberté* du 26 avril 2017, le CA de la SFM exprime son appui à la Proposition 16, mais il recommande que le comité d'étude proposé par le comité de refonte comprenne aussi la direction de la SFM et de Presse-Ouest Ltée ainsi qu'un membre du CA des deux organismes, et après que le comité d'étude aura terminé son travail, qu'encore d'autres consultations soient faites auprès de la communauté.

Il est important de souligner qu'un tel comité d'étude avait déjà été établi conjointement par les CA de la SFM et de Presse-Ouest Ltée en mai 2016, à l'initiative de cette dernière. La raison de cette initiative est d'ailleurs la même que celle qui a conduit le Comité de refonte à formuler la Proposition 16 dans son rapport : la nécessité d'être en conformité avec la loi et de veiller à l'indépendance de la rédaction du journal.

Malheureusement, ce comité d'étude ne s'est rencontré qu'une seule fois en juin 2016. La deuxième rencontre, prévue en septembre 2016, a été annulée subitement par la SFM deux jours avant d'avoir lieu. Le jour même de l'annulation, la Présidente de la SFM a exprimé dans un courriel qui m'était adressé que « certains événements » apparemment discernables en lisant *La Liberté* des semaines précédentes faisaient « obstacles à une discussion harmonieuse au sujet de la structure de Presse-Ouest Ltée et de sa relation avec la SFM. » Le comité d'étude ne s'est jamais rencontré une deuxième fois et s'est effondré tout simplement.

Le CA de Presse-Ouest Ltée souhaite donc que la Proposition 16 soit adoptée telle que présentée, y compris la composition d'un comité d'étude composé de personnes indépendantes de la SFM et de Presse-Ouest Ltée. Le nouveau comité pourra se ressourcer et consulter auprès des personnes qu'il estime compétentes pour les fins de leur étude.

Sincèrement,

Me Marc E. Marion
Président de Presse-Ouest Ltée

Veuillez prendre note qu'exceptionnellement cette semaine la caricature de Cayouche se trouve en page 12.

# À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

## Réponse de Jacques Saquet de la SFM aux questions de Daniel Bahuaud (1)

Bonjour Monsieur Daniel Bahuaud,

Votre demande par courriel à tous les membres du Conseil d'administration (C.A.) de la Société franco-manitobaine (SFM) me fait penser à un pêcheur plutôt qu'à un journaliste voulant savoir ce que pense une personne au sujet de propositions.

Le pêcheur assidu sait qu'un filet bien placé peut porter des résultats délicieux. Voilà le doré dont la chair du filet est tellement prisée mais gare aux épines de la nageoire dorsale car elles peuvent piquer et causer une vilaine infection.

Durant les mois de mai de ma jeunesse vécue à Laurier, notre voisin friand du poisson frais faisait de la pêche dans plusieurs cours d'eau de la région avec son panier fait de broche à poule. C'était pour récolter le meunier noir ou carpe qui remontait les voies d'eau les plus chaudes près des terres agricoles. Le voisin avait appris de ses parents comment mettre en conserve ce poisson dont les arêtes omniprésentes étaient un défi insurmontable pour beaucoup de cuisiniers. Il utilisait aussi sa proie du printemps comme engrais organique pour produire des pommes de terre en les ensemençant avec un quart de carpe par pied de patate.

L'été 2016 a été très pluvieux dans la région du sud-ouest du Manitoba surtout sur les beaux paysages du Mont Riding. Deux pluies diluviennes, une en juillet et l'autre en août, se sont abattues sur notre paysage et ont causé beaucoup de dégâts dans les ruisseaux devenus torrents sur le versant est de cette montagne chérie. Nous pouvions y faire la pêche à la ligne auparavant pour la truite mouchetée. Mais celle-ci est dorénavant absente à cause des flots torrentiels de 2016.

Est-ce que les membres du CA de la SFM représentant les régions rurales vont subir le même sort que la truite mouchetée tellement appréciée pour sa chair si tendre et son goût subtil? Est-ce un déluge, que causera les 21 membres du CA de la refonte, qui va empêcher l'élection d'un seul membre issu d'une région? Il me semble que ce nouveau CA, que préconise le comité de refonte, devient entièrement urbain selon les choix de secteurs, organismes et institutions.

Merci d'avoir voulu me joindre et me demander mon point de vue. Malgré le fait que je sois très occupé à préparer mes pâturages pour les herbivores, j'ai pris le temps pour acquiescer à votre demande du 26 avril au matin. Comme vous le savez en régions on reçoit *La Liberté* par le courrier de Postes Canada le jeudi durant la journée sinon vendredi. L'accès à l'internet est trop lent pour penser chercher le journal en ligne. Alors vous comprendrez si je me sens un peu offusqué qu'on me demande mes impressions sur les propositions du comité de refonte dans *La Liberté* avant que j'aie pu voir si la publication de l'hebdo était fidèle à ce que nous avions discuté lors de la rencontre de notre CA. J'ai donc constaté que les deux textes étaient pareils.

Je regrette si mon commentaire ne vous parvient pas en temps pour l'impression de cette semaine. Par le passé, lorsque les journalistes de notre hebdomadaire préféré voulaient me parler en entrevue, ils venaient me rencontrer et ils avaient toujours le plaisir de me voir interagir avec mes bisons des plaines. L'invitation est lancée, à vous de montrer comment les régions sont importantes dans la SFM du 21e siècle.

Jacques Saquet
Membre du conseil d'administration
de la Société franco-manitobaine
pour la région Ouest
Le 3 mai 2017

---

**( 1) NDLR :** Le journal du 3 mai était déjà imprimé et livré lorsque la réponse de monsieur Jacques Saquet aux questions de notre journaliste Daniel Bahuaud est parvenue à *La Liberté* par courriel. La rédaction publie donc sa réponse sous forme de lettre avec son consentement.

En italique, le courriel de Daniel Bahuaud envoyé aux membres du CA de la SFM le 26 avril pour l'article publié le 3 mai en page A7.

*Bonjour*

*Je vous écris parce qu'en tant que membre du CA de la SFM, vous êtes élus par les membres de la SFM et vous représentez des régions. Dans ce sens, je m'adresse à vous tout comme je m'adresserais à un député provincial ou fédéral.*

*Mon but est d'aller en détail avec vous sur les propositions du Comité de refonte de la SFM.*

*J'aimerais savoir comment vous, en tant qu'élus, avez reçu ces propositions. Y en a-t-il avec lesquelles vous êtes d'accord? Pas d'accord? Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi?*

*Y a-t-il un consensus au sein du CA vis à vis ces propositions? De plus, est-ce que vous êtes du même avis que l'annonce publiée au nom du CA dans **La Liberté** du 26 avril? Cette annonce reflète-t-elle un sentiment général?*

*Par ailleurs, est-ce que vous avez l'impression, dans les deux pages qui ont été publiées, que toutes les décisions devraient revenir à la SFM?*

*Merci de comprendre que mes questions font partie d'un exercice démocratique. Et que pour bien éclairer le public, les journalistes ont besoin de connaître et comprendre vos points de vue.*

## Bravo Léo Gautret

Madame la rédactrice,

Je viens de lire l'excellent article de Léo Gautret portant sur la vie de Robert MacLaren. Je le félicite pour la haute qualité du contenu et aussi de l'écriture. Son article est si bien écrit qu'il me donne envie de lire d'autres textes de lui. Bravo.

Bien cordialement,

Gabor Csepregi
Recteur de l'Université
de Saint-Boniface
Le 3 mai 2017

**Les conditions de publication des lettres sous la rubrique À VOUS *la parole* se trouvent en page 2.**

**La rédaction de *La Liberté***











# À VOUS *la parole*

***Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca ou en écrivant à la rédaction la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

## *Contrer les faussetés*

Madame la rédactrice,

Le Comité de refonte de la Société franco-manitobaine (SFM) aimerait d'abord remercier tous les francophones et les francophiles qui ont participé activement au débat autour de nos propositions depuis que notre rapport a été rendu public le 12 avril 2017. Cela démontre le grand intérêt que ce rapport a suscité et surtout jusqu'à quel point les francophones du Manitoba ont la Société franco-manitobaine à cœur.

Cependant, au cours de ce débat médiatique entourant le rapport de notre Comité, certaines inexactitudes et même certaines faussetés ont été véhiculées, et nous vous remercions d'avoir l'occasion de faire quelques mises au point.

D'abord, il a été dit lors d'une émission sur Envol 91 FM, le 29 avril, à laquelle la présidente de la SFM a participé, que l'adoption d'une nouvelle structure pour la SFM pourrait mener à la « déstabilisation » de l'organisme porte-parole de la francophonie manitobaine. Ceci n'est qu'un épouvantail inventé pour attiser la crainte du changement chez les membres de la SFM. Dans nos propositions, il n'y a rien qui « déstabilise » la SFM : il y aura un conseil d'administration, celui qui a dûment été élu en octobre 2016, qui continuera à gouverner l'organisme jusqu'à octobre 2017, alors qu'un nouveau conseil d'administration sera élu selon la formule que nous proposons, si elle est adoptée. En aucun moment y aura-t-il absence de gouvernance de l'organisme (à moins que de nouvelles démissions comme celle du vice-président Emmet Collins, le 25 avril dernier, viennent affaiblir le CA existant.)

Il a été suggéré, par le CA actuel de la SFM, dans l'édition de ***La Liberté*** du 3 mai page A7, que rien n'a été prévu pour la mise en place de la nouvelle structure, et qu'on aurait besoin d'une « étude de faisabilité » ou encore d'un « comité de transition ». Au contraire, le Règlement administratif proposé par le Comité est clair là-dessus; il ne faudrait que la volonté de mettre en place cette structure, notamment par la mise en place d'un Comité de nomination et par l'organisation d'un premier Forum de la francophonie manitobaine. Ainsi le nouveau CA serait en place dès octobre 2017. Il n'y a aucun doute que le Président-directeur général actuel et la directrice générale adjointe ont toutes les compétences voulues pour mettre en place la nouvelle structure.

On a dit que la nouvelle structure n'est pas démocratique, puisque la plupart des membres du conseil d'administration seraient choisis par des organismes. On oublie que nos organismes eux-mêmes sont entièrement démocratiques, avec des conseils dûment élus par leurs membres, et que ces organismes représentent collectivement des centaines et même des milliers de personnes du rural et de l'urbain. Nous proposons que les membres du conseil de la SFM soient choisis, majoritairement, par ces organismes, déjà élus démocratiquement et représentatifs de leurs secteurs d'activités et des clientèles spécifiques. Dans ce dernier cas, les personnes choisies par les organismes responsables seraient choisies pour leurs compétences et non pas à cause de leur lien à un organisme particulier.

Dans une lettre à la rédaction publiée dans ***La Liberté*** du 3 mai, Jean-Pierre Dubé écrit que la structure proposée enlève, ou limite, le pouvoir suprême de l'assemblée générale annuelle. C'est faux. Il n'y a rien dans notre rapport qui dit, ou même qui implique, cette affirmation. Au contraire : le nouveau conseil aura à rendre compte à l'AGA de toutes ses décisions et les justifier, comme c'est le cas à l'heure actuelle, et l'AGA aura à élire quatre personnes qui siègeront au CA, dont deux seront élues à la présidence et à la vice-présidence de la SFM.

On a laissé entendre à maintes reprises que le Comité de refonte n'a pas consulté le CA de la SFM ni son personnel. C'est faux. Le Comité de refonte a passé de nombreuses heures en discussion avec la présidente, avec plusieurs membres du CA dont l'exécutif et avec le président-directeur général et la directrice générale adjointe. En même temps, le comité de refonte n'a pas voulu faire de l'ingérence auprès du personnel. C'est pour cette raison que notre comité n'a rencontré que le personnel cadre de la SFM, et n'a pas rencontré les autres employés de la SFM, y compris les employés de l'Accueil francophone. De plus, lors de notre rencontre avec la présidente de la SFM, nous avons indiqué que nous étions prêts à rencontrer le CA en entier, mais il n'y eut aucun suivi à cette suggestion.

Le CA actuel de la SFM a recommandé des « consultations » sur plusieurs de nos propositions. Il faudrait alors consulter qui? Les seules personnes qui comptent, lorsque les décisions se prennent, ce sont les membres de la Société franco-manitobaine, et surtout ceux et celles qui se présentent à ses assemblées. Les autres, comme tous les absents, ont tort, quelles que soient leurs opinions. Après quatre ans, nous disons, « Finies les consultations, passons à l'action! »

Si l'on rejette la structure proposée, qui prévoit la participation directe des institutions, des clientèles et des secteurs au CA de la SFM, cela revient à dire que le statu quo nous est satisfaisant. Pourquoi donc avoir créé un Comité de refonte? On sait que les conseils d'administration composés uniquement d'individus qui ne représentent qu'eux-mêmes se sont avérés dans certains cas très faibles au cours des deux ou trois dernières décennies. Plus récemment, nous avons vécu une crise, alors que la présidence et la vice-présidence, ainsi que d'autres membres du CA, ont démissionné au même moment. Il a fallu alors que les membres restants du conseil sollicitent des personnes externes pour accepter, en catastrophe, de combler ces postes au CA.

Ayant entendu tous les commentaires dans les divers médias au sujet de notre rapport, et surtout de la nouvelle structure proposée, nous demeurons confiants que nos propositions sont solides et qu'elles vont assurer un avenir brillant pour la francophonie manitobaine. C'est à nous, maintenant, de participer à l'assemblée générale extraordinaire de la Société franco-manitobaine du 13 mai 2017, où nous pourrons ensemble relancer la SFM vers l'avenir de la francophonie manitobaine.

Au plaisir de vous y voir!

Le Comité de refonte de la SFM
Raymond Lafond, président,
Mona Audet, Raymond Hébert,
Diane Leclercq, Ben Maréga
Le 5 mai 2017

## *À l'appui des propositions du Comité de refonte*

Madame la rédactrice,

Avant d'accepter de présenter ma candidature au comité de refonte, j'ai éprouvé mes compétences en parcourant seul toute la démarche requise. Bien que ma candidature n'ait pas été retenue, je suis heureux de reconnaître que le Comité de refonte à qui j'avais remis presque toute ma documentation s'est penché diligemment sur tous les sujets essentiels que j'avais imaginés et décrits, pour qu'une nouvelle structure puisse permettre à la SFM de répondre à son mandat. Bien que je n'avais pas réfléchi à la nature de *bienfaisance* de la SFM, cette situation doit être réglée en conformité avec la loi.

Bloqué dans ma réflexion par une structure de trois membres élus par l'Assemblée et de six membres organisationnels de clientèles spécifiques, je me demandais comment garantir une participation généreuse et professionnelle dans un projet collectif de rassemblement d'envergure de toutes les composantes de langue française du Manitoba. Certes ceci voudrait dire faire appel à l'ouverture d'esprit, au respect mutuel et à la reconnaissance de l'expertise de chacune des instances associatives, institutionnelles et sectorielles ayant déjà senti le besoin de se réunir en Conseil.

Chacune d'entre elles ne doit-elle pas solliciter à un moment donné l'appui des autres devant l'obligation de recourir à la revendication? De surcroît, comment acheminer ces instances vers un travail conjoint soumis à un suivi professionnel en fonction d'une échelle de priorités quant aux projets à concevoir pour implanter le Plan stratégique de développement? Le statut de membres à part entière de la SFM attribué aux quatorze instances qui nous desservent devient la solution en ce moment précis et de non-retour de notre histoire. Cette structure libérerait la SFM d'accusations à tort ou à raison de non pertinence et d'inactivité et, grâce à son poids politique accru et reconnu, confirmerait son rôle sine qua non de représentation et de revendication au profit de tous.

L'avenir du vivre en français au Manitoba est très précaire vu le nombre infime de ressortissants de langue française. Depuis 1916, il y eut une perte constante de membres provenant de diverses générations de notre collectivité et ce pour une foule de raisons.

À mon avis, nous avons peut-être été retenus dans le passé par une affinité culturelle protectionniste héritée de nos ancêtres menacés par le racisme institutionnalisé. Ceci nous aurait empêché d'imaginer et de consentir des efforts concertés et continus pour attirer la clientèle des écoles d'immersion, source de francophiles, et de lui venir en aide dans son désir de perfectionner la langue apprise et de profiter de ses retombées positives.

Je ne suis pas d'avis que le statut de membres organisationnels sectoriels et institutionnels tel que proposé par le comité de refonte porterait atteinte à la démocratie étant donné que leurs membres nommés au CA de la SFM ne seraient pas élus par l'AGA. La protection est contenue dans les articles portant sur les conflits d'intérêts et la création de deux comités permanents, celui des nominations et celui de la gouvernance. Devrait-on proposer cette modification?

« *Que chaque membre organisationnel sectoriel et institutionnel, dans les délais prévus par la Constitution de la SFM, soumette au comité des nominations de celle-ci une liste portant trois ou quatre candidatures pour vérification selon les critères établis et qu'au moins deux d'entre elles soient acheminées à l'AGA pour élection par TOUS les membres de l'Assemblée* ».

Les instances seraient sans doute motivées pour recommander non seulement à leur personnel administratif mais aussi à leurs clientèles respectives de s'inscrire comme membres individuels de la SFM dans le but d'élire leurs représentants. Le nombre des participants à l'AGA augmenterait certainement.

René Piché
Le 3 mai 2017

## LA REFONTE DE LA SFM

### Aimé Boisjoli réagit au rapport du Comité de refonte de la SFM

# Une question de légitimité

**En 2004, à l'AGA de la Société franco-manitobaine, Aimé Boisjoli avait proposé que l'organisme change de nom, et que *Société francophone du Manitoba* reflèterait mieux le paysage linguistique.**

**Francophone engagé, Aimé Boisjoli a par ailleurs été président du Conseil jeunesse provincial, de 2001 à 2003, et directeur général du 100 Nons, de 2008 à 2015. À son avis, le rapport du Comité de refonte de la SFM (1) « a tout soulevé pour qu'on avance d'un bon pas ».**


photo : Daniel Bahuaud

**Aimé Boisjoli : « Je préfère qu'on parle de quelque chose d'extrêmement différent pour nous aider à discuter et à sortir d'une mentalité de statu quo. Les cinq bénévoles du Comité de refonte de la SFM (1) ont tout soulevé pour qu'on avance d'un bon pas. Ils nous ont invité à la réflexion et à la discussion. Le 13 mai, je serai au rendez-vous. »**

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD

**Il y a presque 13 ans, vous proposiez de changer le nom de la SFM, comme le Comité de refonte...**

C'est intéressant de voir un comité de leaders bénévoles proposer ce changement. Et pour essentiellement les mêmes raisons que moi. En 2004, j'avançais l'idée d'une francophonie diverse. En 2005, lors du forum qui a été tenu par la SFM sur la question, le camp en faveur d'un changement de nom, les jeunes surtout, était dans la minorité. En 2017, tout le monde fait le même constat.

Le nom de *Société de la francophonie manitobaine* (Proposition numéro 1) me semble approprié. Essentiel, même. La SFM doit être perçue comme étant représentative. Sinon, elle manquera de légitimité.

**Une SFM plus légitime serait-elle une SFM plus revendicatrice?**

La SFM est l'organisme porte-parole de la francophonie manitobaine. Elle doit être en mesure d'assumer pleinement sa mission de militer pour les francophones. Doit-elle toujours être militante? Pas forcément. Mais elle doit être libre de le faire. Ça aussi, c'est une question de légitimité.

C'est pour cette raison que je crois que la Proposition numéro 10 va dans le bon sens. Oui, il faut se pencher sur le statut de bienfaisance de la SFM. Pour lui permettre un champ d'action politique plus libre.

**Vous avez œuvré dans le secteur culturel. Que pensez-vous de la place accordée à la culture dans le rapport du Comité de refonte?**

J'aime beaucoup l'idée d'un Forum de la francophonie (Proposition numéro 6), où les organismes, y compris les organismes culturels, se réunissent pour concerter leurs efforts et imaginer des projets ensemble.

Je voudrais que le Forum de la francophonie ait lieu un bon trois mois avant l'AGA de la SFM. Comme ça, si des propositions pour l'assemblée émanent du Forum, elles pourront être discutées et votées dans des délais plus courts que si le Forum était tenu un mois avant l'AGA, ou la veille de l'AGA.

Pour ce qui est des propositions numéros 3 et 4, qui proposent un CA de 21 membres, je note qu'un seul membre du CA représentera le secteur culturel. Est-ce vraiment suffisant? Dans la francophonie, la culture est vaste.

**Et ce CA composé de 21 membres...**

Je ne suis pas certain si je suis d'accord avec la structure envisagée par le Comité de refonte de la SFM. Je comprends son intention : il faut plus de concertation, plus de dialogue entre organismes.

De plus, je me pose des questions sur l'idée du CA composé d'une majorité de membres non élus. Je sais qu'il est difficile de trouver des gens engagés pour se présenter comme candidats au CA. Le manque d'engagement était mentionné lors des Cafés citoyens des États généraux. Mais est-ce que la solution proposée est forcément la bonne?

(1) Le Comité de refonte de la SFM se compose de Raymond Lafond, Ben Maréga, Diane Leclercq, Mona Audet et Raymond Hébert. Ils ont été élus lors de l'AGA de la SFM en octobre 2016.

LA REFONTE DE LA SFM

# Quelle place pour les organismes dans une SFM repensée?

(suite de la semaine dernière)

**La semaine dernière, *La Liberté*, s'est entretenue avec plusieurs leaders d'organismes pour obtenir leurs perspectives sur les propositions numéros trois et quatre (1 et 2) du rapport du Comité de refonte de la SFM. Cette semaine, quatre autres leaders partagent leurs réflexions sur ces propositions qui seront discutées et peut-être approuvées le 13 mai lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la SFM (3).**


Daniel BAHAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


Paulette Duguay.


Louis Tétrault.


Ginette Lavack Walters.


Archives La Liberté
Louis Allain.

**Paulette Duguay, présidente de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba :**

« Notre CA est au courant des changements proposés, mais n'a pas de position officielle. Ma perspective personnelle est que je suis d'accord avec une présence des organismes au CA de la SFM. Ils pourraient apporter leurs différents talents, expertises et perspectives, pour ensuite se répartir des tâches. L'Union nationale métisse pourrait apporter son point de vue métis à la table.

« Pour ce qui est de la **Proposition numéro quatre**, un CA de 21 membres me semble réalisable. Après tout, on ne parle pas d'une quarantaine de personnes! »

**Louis Tétrault, directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba :**

« J'ai présenté le rapport du Comité de refonte de la SFM à notre CA, le 24 avril dernier. Les membres ne m'ont pas donné beaucoup de *feedback*.

« Personnellement, je trouve que 21 personnes sur un CA, c'est beaucoup. Par ailleurs, je questionne l'idée d'avoir un CA basé en grande partie sur les secteurs et les clientèles. En ce moment, le CA de la SFM a une grande représentativité géographique. Au minimum, trois conseillers viennent du rural. Et bien que dans le nouveau CA proposé, c'est possible que les conseillers viennent de la campagne, ce n'est pas garanti. Surtout que la grande majorité des organismes a ses bureaux à Winnipeg. »

**Ginette Lavack Walters, directrice générale du Festival du Voyageur :**

« Notre CA en a discuté très brièvement le 19 avril. J'ai moi-même beaucoup de réflexion à faire avant que je ne sois prête à me prononcer définitivement. L'essentiel est que la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire aille de l'avant. Quelle que soit la composition future du CA de la SFM, il faut que la structure de la SFM vienne appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique. »

**Louis Allain, directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba :**

« Les organismes doivent avoir un plus grand rôle à jouer dans la planification stratégique globale de la communauté, pour assurer qu'il y ait une plus grande synergie et cohésion entre eux.

« Les Propositions numéros trois et quatre du rapport du Comité de refonte de la SFM présentent une formule qui pourrait être la bonne. Elles répondent à la logique du Plan stratégique communautaire. Mais il y aurait peut-être d'autres façons de le faire. Quand on parle d'un CA de 21 membres, je me demande comment on fera fonctionner cette machine-là pour obtenir de bons résultats. Il nous faut un CA efficace et productif. »

(1) La **Proposition numéro trois** propose entre autres que les organismes représentant les aînés, les femmes, les francophiles, les jeunes, les Métis et les nouveaux arrivants soient « membres organisationnels de clientèles spécifiques de la Société de la francophonie manitobaine ». De plus, la proposition prévoit la reconnaissance de « membres organisationnels sectoriels », soit les organismes représentant la culture, l'économie et les finances, l'éducation, le juridique, le milieu rural et les municipalités, le patrimoine, la santé et les services sociaux ainsi que les sports.

(2) La **Proposition numéro quatre** propose un CA de la *Société de la francophonie manitobaine* composé de 21 membres et où siègeraient quatre membres élus par l'assemblée; les directions générales de la CCSM, de la DSFM et de l'USB; ainsi que six membres d'organismes représentant les clientèles mais aussi huit membres d'organismes sectoriels.

(3) L'Assemblée générale extraordinaire sera tenue le 13 mai, de 9 h à 17 h, au gymnase ouest de l'Université de Saint-Boniface.

**UN REGARD SUR LA CULTURE FRANCO-MANITOBAINE DANS LES ANNÉES 1970**

# « On avait plus d'impact avec la culture »

**Quand on évoque son implication dans la culture franco-manitobaine des années 1970, le juge Michel Monnin hausse les épaules : « Oh! C'est daté. » Avocat à cette époque, il a pourtant pris part au développement culturel de la communauté de nombreuses façons. À 71 ans, il raconte le sourire aux lèvres cette période charnière où les francophones du Manitoba ont commencé à revendiquer leur identité.**



Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Vers 1966, Michel Monnin, âgé d'une vingtaine d'années, a tenu un discours devant les responsables du collège Saint-Boniface. L'ancien étudiant ne se souvient plus des mots exacts, mais il aurait dit aux adultes présents qu'« il était temps de commencer à changer ».

À l'Est, vibrait la Révolution tranquille. « Quand on est un petit milieu francophone à l'Ouest du Canada, on regarde beaucoup ce qu'il se passe au Québec. On a vu les changements de mentalité. Ça a eu des répercussions au Manitoba. Notamment autour du rôle du clergé. »

Le juge regarde pourtant aujourd'hui cette éducation chez les jésuites comme essentielle dans son parcours. « Je n'aurais pas fait ce que j'ai fait dans ma vie, si je n'avais pas eu cette formation. Les jésuites vous apprennent à penser, à travailler et à être responsable dans la communauté. »

Le fils du juge Alfred Monnin ne se destinait pas à une carrière juridique.

Il envisageait l'école de droit comme un tremplin, peut-être vers une carrière dans la diplomatie fédérale. Il a ensuite réalisé qu'une opportunité se trouvait devant lui. « Le nom Monnin était bien placé par mon père. L'ouverture était là. J'aurais été fou de ne pas la prendre. »

Au début des années 1970, le jeune avocat est passé de la vice-présidence de la Société franco-manitobaine au Festival du Voyageur, dont il a été le président de 1972 à 1975.

La « route culturelle », comme il l'appelle, attirait le jeune avocat, bien plus que la sphère politique. « Je pensais qu'on pouvait avoir plus d'impact avec la culture. Et je trouvais que c'était une meilleure façon d'ouvrir ma communauté à la ville entière. »

Le regard rêveur, Michel Monnin évoque le bouillonnement culturel de l'époque, à travers la musique, le théâtre ou encore les spectacles. Il mime avec ses mains la profusion, à défaut de se rappeler de tous les détails. « Ça mijotait pas mal. La culture était une façon pour les francophones de montrer : *Voilà ce que nous sommes.* »

Le juge indique que durant cette décennie, le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau a financé la création d'institutions comme le Centre culturel franco-manitobain en 1972, ou encore la Fédération culturelle canadienne-française en 1977. Cet organisme lui a permis de traverser le pays, pour « établir des liens entre les francophones » : « Il y avait des réunions, de Vancouver au Nouveau-Brunswick. Toutes les communautés francophones faisaient des choses semblables. On voulait s'ouvrir, se découvrir. Ensemble, il y avait une force. »

En 1984, Michel Monnin vécut un tournant dans sa carrière juridique : il est devenu juge à la Cour du banc de la Reine. « Ce n'est pas une vie de moine, mais c'est une vie moins publique. Quand on est juge, il faut être conscient de ce qu'on fait. La meilleure façon de s'assurer de ne pas faire de *flagosse*, c'est de moins s'impliquer dans la communauté. »



photo : Valentin Cueff

**La politique? Très peu pour lui. Dans les années 1970, le juge Michel Monnin a préféré prendre part au foisonnement culturel de l'époque. « La culture était une façon pour les francophones de montrer : *Voilà ce que nous sommes.* »**

Ce nouveau poste changea fondamentalement son rythme de vie. Le juge ne regrette pas cette décision. Il a aussi réalisé, à la même époque, qu'il fallait passer le flambeau à une nouvelle génération. « J'ai tenté de réintégrer le conseil d'administration du Festival du Voyageur. Mais l'organisation avait changé. Je n'étais plus à la page. Il fallait laisser les jeunes, les nouveaux, faire le boulot. »

Michel Monnin exerce encore à ce jour une activité de juge surnuméraire à la Cour d'appel. Il décrit « un rythme de vie plaisant », avec une charge de travail moins importante, qui lui laisse le temps de se préparer à la retraite. Il en profite notamment pour passer du temps dans son chalet, à Kenora. Il n'exclut pas, à la retraite, prendre part à nouveau à des projets culturels.

Pour lui, il est plus facile d'être francophone à Saint-Boniface aujourd'hui qu'en 1970. « Je regarde toutes ces choses de l'extérieur maintenant, et je vois que la communauté a énormément avancé depuis le temps où j'étais impliqué. Et d'une très bonne façon. »

« Je pense que la génération de mes enfants et petits-enfants ont plus d'aisance à vivre en français que nous, lorsque nous étions jeunes. Ce qui ne va pas changer, c'est qu'on restera minoritaire au Manitoba. Mais ça n'empêche pas que le milieu a plus d'outils aujourd'hui. Il y a de quoi être optimiste. »

## Repères chronologiques

**1946 :** Naissance de Michel Monnin
**1968 :** Création de la Société franco-manitobaine
**1969 :** Loi sur les langues officielles
**1972 :** Ouverture du Centre culturel franco-manitobain
**1977 :** Création de la Fédération culturelle canadienne-française
**1978 :** Abolition de la *Loi Thornton*

**OUVERTURE DU NOUVEL HÔPITAL À NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

# À la fine pointe des soins de santé

**Désiré par la communauté depuis les années 1980, le Centre de santé Notre-Dame accueillera ses premiers patients fin mai. L'hôpital désigné bilingue, annoncé par la Province en 2010, a coûté 20,8 millions $. L'établissement consolide le rôle de Notre-Dame-de-Lourdes dans la livraison des soins de santé dans le sud manitobain.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La cérémonie d'ouverture officielle du Centre de santé Notre-Dame a eu lieu le 28 avril. Denis Fortier, médecin praticien à Notre-Dame-de-Lourdes et vice-président des services médicaux de l'Office régional de la Santé Sud note que le nouvel établissement « confirme l'importance des soins de santé à Lourdes dans le plan de la Province pour la région ».

« Qu'on ait choisi de construire ce centre de santé confirme l'importance du travail de formation d'étudiants en médecine, de médecins résidents et d'infirmières que nous donnons à Lourdes. »

Le docteur Fortier rappelle par ailleurs que le nouvel hôpital a été désiré par la communauté depuis des décennies.

« Je suis arrivé comme médecin à Lourdes en 1987 et on en parlait déjà. Pas juste les médecins et les infirmières, mais les résidents du village. C'est que l'ancien hôpital, construit en 1950 et ouvert en 1952, a longtemps été obsolète. Il n'y avait même pas de salle d'urgence. On utilisait la salle de radiographie. Et pour les accouchements, on avait converti une salle pour des chirurgies. »

Contraste net avec le nouvel établissement.

« On est désormais à la fine pointe de la livraison des soins de santé, affirme le docteur Fortier. Il y a une salle d'urgence proprement dite, avec deux lits pour observer les patients. Ce sont des espaces qu'on n'avait pas auparavant. Même le débarcadère pour les ambulances est mieux conçu. »

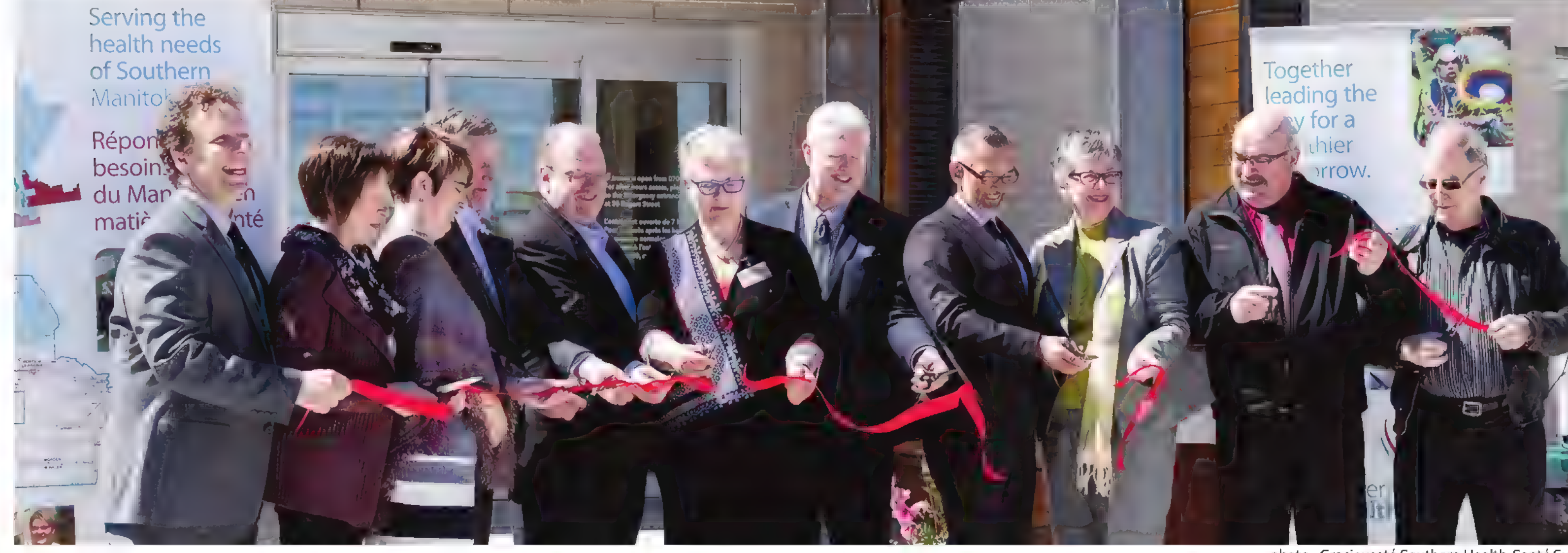



photo : Gracieuseté Southern Health-Santé Sud

**La cérémonie du ruban marquant l'ouverture officielle du Centre de santé Notre-Dame, tenue le 28 avril à Notre-Dame-de-Lourdes. De gauche à droite: Ken Klassen, vice-président des finances et du capital de Santé Sud; Cheryl Harrison, directrice exécutive de Santé Sud; Mona Spencer, directrice des services de la santé de la région de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Claude; Blaine Pedersen, député provincial de Midland; Kelvin Goertzen, ministre de la Santé; Kathy McPhail, directrice générale de Santé Sud; Abe Bergen, membre du conseil d'administration de Santé Sud; le docteur Denis Fortier; Yvette Gaultier, ancienne agente de développement économique de la CDC Lourdéon; Maurice Boisvert, président de la Fondation de la Santé Notre-Dame; Aurel Pantel, préfet de la Municipalité rurale de Lorne.**

Pour les accouchements, le Centre de santé Notre-Dame souligne combien la philosophie et la pratique médicale ont évolué depuis les années 1950. « Il y a une chambre obstétrique dans laquelle ont lieu le travail, la naissance, la récupération et tous les examens postpartum. De l'arrivée de la mère jusqu'à son départ avec son enfant, tout se passe dans la même pièce, question de créer un milieu moins stressant. »

De plus, le Centre de santé Notre-Dame est muni de dix lits installés dans des chambres privées ayant chacune leurs propres toilettes. « Ça réduira le risque d'infections », précise le docteur Fortier.

La nouvelle buanderie et la cuisine du Centre de santé, quant à elles, desserviront non seulement l'hôpital, mais le Foyer Notre-Dame, la clinique du Centre Albert-Galliot ainsi que d'autres centres de santé de la région.

Denis Fortier souligne par ailleurs que le nouvel hôpital est directement lié au Centre Albert-Galliot et au Foyer Notre-Dame, pour former « un grand campus médical ».

« En cas d'urgence, le centre de santé pourra faire appel au personnel de la clinique. Et vice-versa. C'est sans parler du Foyer, qui aura également accès à notre personnel. De plus, au creux de l'hiver, on pourra passer de la clinique aux soins aigus et au Foyer pour aînés sans aller dehors. ».

Le Centre de santé Notre-Dame pourra accueillir 14 patients en même temps. À l'heure actuelle, une augmentation du personnel médical n'est pas prévue. Le docteur Fortier précise cependant que le programme *Mon équipe santé* de la Province vise à rehausser les services de santé primaire. « On pourrait potentiellement ajouter des infirmières pour la communauté, des services sociaux, des diététiciens. »




photo : Gracieuseté Southern Health-Santé Sud

**Denis Fortier, le 28 avril lors de l'ouverture officielle du Centre de santé Notre-Dame : « On est désormais à la fine pointe de la livraison de soins de santé. »**

En ce qui a trait à l'ancien hôpital, il sera rasé, une fois que tous les équipements et ressources seront transférés au nouvel établissement.




Illustration : Réal Bérard

**ÉLECTIONS EN FRANCE**

# En marche… forcée

**Si le deuxième tour de l'élection présidentielle française a permis de faire barrage au parti d'extrême droite qu'est le Front national, il a surtout révélé la méfiance des électeurs envers les partis politiques traditionnels. Décryptage.**


Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Il n'y aura pas d'état de grâce. À peine élu Président de la République française, le 7 mai, au terme d'une campagne interminable, Emmanuel Macron fait déjà l'objet d'une opposition farouche.

Car, que l'on ne s'y trompe pas : en confiant les clés de l'Élysée à cet homme de 39 ans qui n'avait jusque là jamais été confronté au verdict des urnes, les Français ne lui ont pas pour autant donné un blanc-seing. Loin de là.

Jamais, au lendemain d'une élection présidentielle, l'Hexagone n'a semblé aussi divisé. Les cartes politiques traditionnelles ont totalement été rebattues, reléguant les partis historiques de droite et de gauche au rang de simples spectateurs d'un match opposant le mouvement politique créé il y a un an à peine par Emmanuel Macron, *En Marche!*, à celui du Front national emmené par Marine Le Pen.

Avec, en arbitre, un électorat très à gauche qui ne s'est que mollement opposé à la montée en puissance du parti extrémiste, lequel a su convaincre plus de 10 millions d'électeurs. Un score jamais atteint auparavant, qui illustre à lui seul le malaise français.

Enfin, pas de tous les Français. Car comme dans une célèbre bande dessinée, un « village » résiste encore et toujours : celui dans lequel vivent les expatriés. Ces « Français établis hors de France » qui ont à près de 90 % plébiscité le candidat Macron.

Plongés dans le grand bain mondial, ces électeurs n'en ont pas moins suivi avec attention les remous qui agitaient la vie de leurs compatriotes à l'intérieur des frontières françaises.

À l'instar de Samuel Bischoff, établi à Winnipeg : « En tant que Français vivant et travaillant au Canada depuis 6 ans, je suis avec toujours autant d'intérêt la politique française et bien sûr l'élection présidentielle. J'ai été fasciné par la recomposition des forces en présence, l'écroulement du Parti socialiste, et bien sûr la montée d'Emmanuel Macron.

« J'aimerais croire que l'arrivée du Président Macron est l'occasion pour la France d'entrer dans le 21e siècle et de reprendre sa place dans le monde. Emmanuel Macron est le plus jeune président élu depuis.... Louis-Napoléon Bonaparte, sacré Empereur à 40 ans. À 6 500 km de la France, on a tendance à ne voir que d'éternels conflits sociaux et un négativisme bien ancré dans la population.

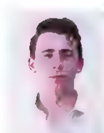
« Avoir un Président qui croit en ce partenariat fantastique qu'est l'Europe apporte de l'espoir. Le président Macron a déjà diffusé une vidéo où il s'exprime en anglais, invitant les chercheurs américains à venir en France maintenant que leurs fonds pour la science ont été réduits par l'administration Trump. Depuis de longues décennies, c'est la première fois que nous avons un président capable de s'exprimer en anglais! »

L'ARCHITECTURE ET LE SOCIAL

GUÉRISON INTERGÉNÉRATIONNELLE

# « Cette terre n'a fait aucun mal »

**Le 3 mai, une caravane d'étudiants en architecture paysagiste de l'Université du Manitoba a été accueillie devant le bâtiment d'autogouvernement de la Nation Dakota de Sioux Valley. Ils ont présenté à un comité du conseil de bande leurs plans pour l'aménagement d'un centre de guérison sur les lieux de l'École industrielle indienne de Brandon.**



Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

L'École industrielle indienne de Brandon était un pensionnat autochtone où, de 1895 à 1972, des enfants autochtones étaient éduqués par divers ordres religieux selon la politique d'assimilation du gouvernement canadien.

Le chef de la Nation Dakota de Sioux Valley, Vincent Tacan, indique qu'il y a grand nombre de survivants de l'ancien pensionnat dans sa Nation.

« Nous avons besoin de guérir. Nous sentons les effets intergénérationnels des pensionnats autochtones. Essayer d'aller de l'avant avant de guérir serait inutile. »

Le Sud-ouest du Manitoba n'a aucun centre de guérison avec un environnement approprié aux cultures autochtones. Le chef Vincent Tacan note que les membres de sa Nation en besoin de traitement doivent se rendre à Regina, ou encore en Alberta.



photo : Gavin Boutroy

Della Mansoff, le chef Vincent Tacan, Leona Noel et Toni Pashe examinent la maquette de Gabriel Stacey-Chartrand.

Toni Pashe est la coordinatrice du centre de traitement de Sioux Valley. Elle souligne que le centre de guérison aura deux volets. Il offrira des services de traitement de dépendances, d'aide aux enfants en situation de crise et d'aide en santé mentale, dans un environnement approprié aux cultures autochtones. Il sera aussi un mémorial aux victimes du pensionnat.

« Tout a une cause et un effet. Le but des pensionnats était de se débarrasser des cultures autochtones, et de nous transformer en Canadiens à la place d'être des Autochtones. »

« De nombreux aînés de nos communautés sont des survivants de pensionnats autochtones. Ils n'ont pas connu l'amour quand ils étaient enfants. De retour dans leur communauté, comment peut-on s'attendre à ce qu'ils élèvent des êtres humains affectueux et en santé, quand ils n'ont jamais eu ce droit? C'est ça le traumatisme intergénérationnel. »

En consultant les aînés, le comité du centre de guérison a déterminé que le site de l'École industrielle indienne de Brandon, démolie en 2006, serait approprié pour offrir des traitements médicaux et servir de mémorial. Depuis deux ans, il y a une réunion annuelle de survivants sur le site de l'ancien pensionnat à la fin août.

Toni Pashe comprend les doutes qu'il y a eu lorsque le comité a proposé ce lieu pour le centre de guérison. « J'ai 30 ans et j'ai seulement entendu une poignée d'histoires des choses que ma kunshi (1) a vécues. »

« Dans notre culture, nous croyons qu'il faut honorer et respecter un lieu où il s'est passé des choses atroces. Mais ce n'est pas la faute de la terre. Cette terre n'a pas choisi leur histoire; cette terre n'a fait aucun mal. Nous devons corriger cette histoire. Les aînés pensent que le centre de guérison est une très bonne façon d'honorer les morts. »

Karen Wilson Baptist est professeure associée au département d'architecture paysagiste à l'Université du Manitoba. Elle a découvert le projet du centre de guérison de Sioux Valley dans un article du *Winnipeg Free Press*.

« J'ai trouvé que le projet était bien situé et avait l'amplitude parfaite pour un projet de studio de design. J'ai aussi pensé que nous serions peut-être capables d'apporter une conceptualisation visuelle du centre de guérison qui pourrait aider la communauté à promouvoir son programme. »

Les 19 étudiants ont analysé le site de l'École industrielle indienne de Brandon début mars, et ont fait des recherches sur la culture et l'histoire Dakota. La Nation Dakota de Sioux Valley leur a accordé un accès illimité au site. Le comité du centre de guérison leur a « ensuite donné des instructions », explique Toni Pashe.

« On leur a demandé d'être créatif, de travailler avec le relief naturel du terrain. Ce lieu a connu tellement de traumatismes qu'on ne veut pas déterrer des os. Nous savons qu'il y a des anomalies dans les statistiques du pensionnat : il y a, en ce moment même, des enfants enterrés là. On a donc demandé aux jeunes de créer un lieu fonctionnel en étant aussi respectueux que possible. »

Le 3 mai, chaque étudiant a présenté l'élément du centre de guérison sur lequel il avait travaillé, avec une pancarte et une maquette. Le chef de la Nation Dakota de Sioux Valley, Vincent Tacan, l'aînée Leona Noel, l'administratrice du Dakota Oyote Lodge, Della Mansof, le conseiller de bande Elton Taylor, et Toni Pashe ont assisté aux présentations qui ont duré au-delà de quatre heures.

Après les présentations, le chef a remercié les étudiants.

**« Vous avez offert un cadeau à mon peuple. Par le passé, j'ai cru que ce site était un fardeau, on ne voulait pas l'exploiter économiquement.**

**« Avec votre créativité vous avez aidé à ouvrir nos yeux aux possibilités que nous offrent ce site, et notre centre de guérison. »**

Désirée Thériault est l'une des étudiantes en architecture paysagiste qui s'est rendue à Sioux Valley. « Au début ce projet était étrange pour la plupart des étudiants. Ce sont des choses qui ne sont pas du tout dans leur champ de vision. J'ai vu de leur part des réactions de surprise et de profonde émotion par rapport à ce passé qu'ils ne connaissaient pas.

« Je suis Métis, c'est une communauté différente, mais je peux comprendre les Dakota, sans pour autant mélanger les deux identités. Mon grand-père et ma grand-mère n'avaient jamais la chance de dire qu'ils étaient Métis, ils étaient eux aussi assimilés. »

(1) « Grand-mère », en Dakota.

## LES AFFAIRES DANS LE SANG

### NONSUCH, LA BIÈRE MANITOBAINE À MATTHEW SABOURIN

# Un nectar aux arômes manitobains

**Victorieux à la Fosse aux lions le 26 avril dernier, Matthew Sabourin et sa Brasserie Nonsuch s'apprêtent à commercialiser leurs premières bières. Une boisson d'exception qu'il veut ancrer dans son territoire, pour mieux conquérir le cœur et le palais des Manitobains.**

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Quand il évoque son premier souvenir de bière, Matthew Sabourin se souvient d'un moment partagé avec son père, à Saint-Jean-Baptiste. « Je devais avoir quinze ans, c'était une blonde pas extraordinaire, voire bas de gamme, mais c'est là que j'ai compris que c'était le partage qui comptait. »

Il faudra attendre les études supérieures et son entrée à l'Université Saint-Boniface pour rencontrer de véritables arômes. « Quand j'ai gouté ma première Half Pints, c'était juste incroyable. Je me suis dit, *"ça c'est une bière"*. J'étais fier de savoir qu'elle venait de Winnipeg, ça m'a beaucoup marqué. »

Des premières gorgées qui lui donnent le goût d'entreprendre. « Et pourquoi pas moi? ». Alors employé dans l'industrie du film, Matthew Sabourin décide de produire une première tournée de bière expérimentale avec son meilleur ami Jordan Bissonnette, dans les marmites de sa cuisine. « C'était une belge saison, on avait attendu un mois avant d'y goûter pour la fermentation. Je me suis dit que c'était facile de faire une bière, mais que c'était plus dur d'en faire une exceptionnelle. »

Autodidacte accompli, il s'investit dans le « Winnipeg Brew Bombers », club de brasseurs amateurs où il rencontre Mark Borowski, qui deviendra plus tard son associé. « Ses bières? J'en n'avais jamais goûté d'aussi bonnes dans ma vie. » Peu à peu, l'idée de créer sa propre marque se matérialise. Alors qu'il travaille dans l'entreprise familiale d'import-export de grains, il décide de se lancer à corps perdu dans ce projet. « Depuis septembre 2015 je m'y investis à 100 %. Travailler dans l'entreprise familiale m'a donné de la confiance, je me suis rendu compte que je pouvais le faire. »




photo : Léo Gautret

**Matthew Sabourin veille sur ses premiers fûts de Nonsuch, produits à la brasserie Barn Hammer sur la rue Wall.**

Accompagné par Ben Myers et Tyler Johnston, deux amis associés, et le savoir-faire de Mark Borowski, il fait couler les premiers litres de Nonsuch en mars 2016, dans la brasserie Barn Hammer sur la rue Wall. Quatre actionnaires qui souhaitent donner une vraie identité à leur marque. « Nonsuch c'est le nom du premier bateau à se rendre dans la baie d'Hudson et à faire de la traite de fourrure en 1668. La priorité pour moi c'est de rendre le Manitoba fier, de faire partie de cette histoire. »

Après avoir réuni plus d'1 million $ pour lancer son produit, finaliser son aspect et la recette, Matthew Sabourin remporte le 26 avril dernier le concours d'entrepreneurs de la Fosse aux lions du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (voir encadré). Une consécration qui donne raison à ses ambitions. « Le Manitoba est la province du Canada où il y a le moins de brasseries par habitant. Donc il y a la place de faire quelque chose. »

D'autant plus que Nonsuch souhaite se démarquer des autres, en proposant un produit unique. « Nous voulons créer des bières de style belge, avec des saveurs très travaillées, et une haute teneur en alcool, de 8 à 12 %. » Quatre types de bières sont déjà planifiés, chacune présentée dans une bouteille de 75 cl au design sobre et étudié, surmontée d'un bouchon, et vendue autour de 10 $. Les premières devraient prendre place dans les rayons début juin, si tout va bien. « Aujourd'hui notre production reste très faible. En deux mois nous n'avons produit que 1 000 litres. »

Sur la rampe de lancement, la Brasserie Nonsuch attend encore de trouver un lieu où elle pourrait développer sa production, pour se lancer véritablement sur le marché. « Ça fait un an qu'on cherche un local dans le quartier de la Bourse. Tout est en place, on attend plus que les clés. »

## Les quatre lions de la Fosse

Le 26 avril, Matthew Sabourin et sa Brasserie Nonsuch recevait le prix de meilleur projet d'entreprenariat de la Fosse aux lions, organisée par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).

Face à lui se présentaient trois autres jeunes entreprises de la province, qui devaient détailler leur projet de développement. Les frères jumeaux Derrick et Lyndon Jameson qui présentaient leur entreprise Jameson Saltwater Ecosystems, spécialisée dans les écosystèmes aquatiques pour l'entretien d'aquarium; Glass Lab des cousins Guy et Jean-Marc Champagne, entreprise de réparation de pare-brise; et Ukkö Robotics, spécialisée dans la robotique et présentée par Daniel Badiou et Katrina Jean-Laflamme.

Chacune avait cinq minutes pour exposer son projet aux quatre membres du jury, composé de personnes d'affaires.

La Brasserie Nonsuch s'est détachée de ses concurrents grâce à la présentation très détaillée de Matthew Sabourin. Un exposé convaincant qui lui fait remporter une enveloppe de 15 000 $, mais aussi 4 600 $ en espaces de publicité dans *La Liberté*, et un mentorat du CDEM. Les autres participants ont été récompensés d'un chèque de 750 $ et d'un mentorat du CDEM.

## LES AFFAIRES DANS LE SANG

### UN COUP DE POUCE POUR L'ÉCONOMIE EN RÉGION

# Les Sabourin misent sur Saint-Jean-Baptiste

**La firme Nuvision Commodities Inc. de la famille Sabourin a emménagé le 1er mai dans les anciens bureaux et l'usine de transformation de l'entreprise agroalimentaire Legumex-Walker, inoccupés à Saint-Jean-Baptiste depuis août 2014.**


photo : Daniel Bahuaud

**Daniel, Terry, Matthew et Nathan Sabourin sont fiers de leur nouvelle acquisition : l'usine de transformation agricole de Saint-Jean-Baptiste.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Matthew Sabourin, le gérant des finances et des technologies de l'information de Nuvision Commodities, explique comment l'expansion de l'entreprise familiale a pu se faire :

« Nuvision s'est développée graduellement au point où l'expansion était non seulement possible, mais souhaitable. Mes parents, Daniel et Terry Sabourin, ont fondé l'entreprise en 2003. C'est alors que Nuvision est devenue propriétaire de l'élévateur à grain de Saint-Jean-Baptiste.

« Dès les tout débuts, on vendait et on achetait des grains. Mais en 2006, on a déniché un contrat pour transporter des grains. C'est alors qu'on s'est mis à acheter des camions. Aujourd'hui, on a 12 camions semi-remorques et 30 de roulottes de type Super B.

« En juillet 2016, on a signé un contrat avec le Canadien National. On a obtenu l'accès exclusif au chemin de fer à Saint-Jean-Baptiste. On transporte du grain par wagons intermodaux. Alors c'était logique d'acheter l'usine de transformation et ses silos d'entreposage; ils longent le chemin de fer. »

Nuvision Commodities est spécialisée en alimentation animale. La firme achète et revend les produits hors grade. Matthew Sabourin explique : « Il s'agit de céréales, de pois ou encore de fèves qu'on ne peut pas vendre pour la consommation humaine, parce que les graines sont fendues, se sont mal développées ou sont tout simplement abimées. Une fois nettoyées, elles sont tout à fait bonnes pour les animaux.

« Nous achetons surtout des grains de la Saskatchewan, qu'on revend localement. On achète même du Québec pour revendre des grains en Inde. De plus, les producteurs locaux nous vendent leur grain.

« Bien sûr, d'ici quelques mois, d'autres services pourraient être offerts. Avec l'achat de l'usine de transformation, il y a la possibilité de nettoyer, sécher et raffiner les grains. On est en pleine évaluation de ces nouvelles ressources. Ensuite, on décidera des nouveaux services qu'on voudra offrir. On s'intéresse aux grains propres à la consommation humaine. »

Pour Matthew Sabourin, âgé de 32 ans, Nuvision Commodities est avant tout « une affaire de famille d'ici ». « Je suis chez Nuvision depuis 2010. Mon frère Nathan et son épouse Crystal y sont depuis 2008.

« Nous avons des liens profonds avec notre village natal. J'ai fréquenté l'école régionale Saint-Jean-Baptiste, comme mon frère Nathan et mes deux sœurs, Tiffany et Jenna. Ma mère, elle, a longtemps travaillé à la Caisse populaire. On a non seulement notre entreprise à cœur, mais Saint-Jean-Baptiste. Avec cette expansion, on sait qu'il pourrait y avoir des retombées positives pour le village. En ce moment, Nuvision compte 21 employés. Une fois qu'on ira de l'avant, on pourrait bel et bien en ajouter d'autres. On contribue à l'économie locale et régionale. Alors les réactions à "Baptiste" sont très favorables. Les gens d'ici sont très heureux de voir rouvrir l'usine de transformation. Et nous aussi! »

**LYNDSEY MARSHALL, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU VIEUX SAINT-BONIFACE**

# « Ma priorité, c'est la sécurité »

**Après avoir été élu à l'occasion de la nouvelle année administrative de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, le CA a statué sur les priorités à venir, le 25 avril dernier. La nouvelle présidente, Lyndsey Marshall, énonce certaines d'entre elles.**

Elisabeth VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

« Si j'ai choisi de déménager à Saint-Boniface, c'est parce que j'ai toujours aimé ce quartier. J'aime les endroits avec du caractère, avec de beaux bâtiments, pas des copies conformes ». C'est ainsi que Lyndsey Marshall résume les raisons de son emménagement dans le quartier, en 2008. Pour les mêmes raisons, elle s'est présentée à l'élection du CA de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, le 22 mars dernier. Depuis, elle en est devenue présidente, avec un fer de lance : « améliorer la sécurité ».



photo : Daniel Bahuaud

**Lyndsey Marshall, nouvelle présidente du CA de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface.**

« Dernièrement, ce sont des garages qui ont été vandalisés, des voitures repeintes. Ce ne sont que des infractions mineures, mais elles peuvent cependant nuire au sentiment de sécurité dans le quartier ». Pour cette trentenaire qui se rend sur son lieu de travail à pied au centre-ville, c'est d'autant plus vrai. « Pour les jeunes femmes, aux abords de la rivière, c'est parfois peu rassurant de marcher seule. C'est pourquoi nous devons en discuter tous ensemble, décider de ce qu'on peut faire. »

La discussion, c'est justement ce qui anime ce comité exécutif tout juste nommé. Avec la volonté d'échanger avec les habitants, c'est une autre dynamique qui s'inscrit. « Ce que nous voulons, ce sont de nouvelles idées », assure Lyndsey Marshall. Si l'élection avait été fortement contestée à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, le 22 mars dernier, le nouveau CA semble aller à l'encontre des idées reçues. Des résidents investis, comme l'assure Lyndsey Marshall : « Toute l'équipe forme un bon mélange, pour ce qui est de l'âge, des motivations. Chacun défend un projet et nous voulons échanger à ce sujet. C'est pourquoi nous tenons à être plus présents dans les médias sociaux ainsi que par courriel. »

Avec cette détermination à communiquer, certains sujets sont devenus priorités pour ce tout jeune CA. La présidente reprend : « Lors de notre première réunion, le 25 avril, nous avons notamment insisté sur l'avenir du 210 Masson – l'ancienne résidence Langevin -, après avoir reçu une lettre d'un des résidents du quartier à ce sujet. Notre deuxième priorité est le plan de développement secondaire proposé à la Ville de Winnipeg. Nous souhaitons y consacrer la majorité de nos ressources et avons créé un sous-comité, composé de Claudette Toupin et André Vermette, qui adressera prochainement ses questions à Richard Mahé (1) ».

Le 30 mai, à l'occasion de la prochaine rencontre du CA, c'est l'avancement de l'urbanisme à Saint-Boniface que Lyndsey Marshall tient à aborder : l'avenir de la caserne de pompier sur la rue Dumoulin, de l'ancien poste de police et de l'usine Parmalat. Coté transports, l'association souhaite un quartier sécurisant, accessible par et pour tous. « Nous voulons avancer sur le dossier du trafic parfois difficile sur le boulevard Provencher, notamment par le passage de camions. Aussi, nous désirons faciliter les déplacements à bicyclette ».

Cette résolution à échanger ne semble pas être qu'un feu de paille. Lyndsey Marshall l'assure : « Ici, ce n'est pas seulement notre quartier, c'est aussi le quartier de tous les résidents de Saint-Boniface. Nous voulons avancer avec transparence et que tous se sentent concernés ». Voilà qui est dit. La suite à compter du 30 mai prochain.

(1) Richard Mahé est le planificateur urbain pour le district Riel à la Ville de Winnipeg.

# CULTUREL

## Les coulisses de *La Grande Traversée*

# Filmer un pèlerinage humain

**Quelque 616 000 téléspectateurs ont suivi le premier épisode de *La Grande Traversée*, diffusé le 11 avril sur ICI Radio-Canada. À bord, les colons seuls n'ont pas fait l'aventure. L'équipe technique – dont Micheline Arbez et François Balcaen – faisait aussi partie du voyage.**


Elisabeth VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

Ils sont l'humain et la technique mêlés. Comme les colons à bord de *L'Espérance*, ils se sont délestés de quelques livres, ont gouté à une vie maritime dépouillée des luxes contemporains. Comme pour Tristan Fréchette, la famille a manqué, l'espace aussi. Pas évident, sur un vaisseau de 20 pieds de large sur 150 de long. Micheline Arbez, productrice associée pour *La Grande Traversée* en raille encore : « Imaginez passer 55 jours, soit presque deux mois, enfermée dans un salon avec huit personnes! »

François Balcaen en rit. Les deux collègues sont devenus amis en faisant binôme à bord du trois-mâts. « C'était le rêve de Louis Paquin (ndlr : le propriétaire des Productions Rivard), reprend Micheline Arbez. Depuis plus de 8 ans, il voulait qu'on réalise une telle émission. C'était le chapitre après *La ruée vers l'or* et *Destination Nor'Ouest*. »


photo : Gracieuseté Productions Rivard

Micheline Arbez et François Balcaen à bord du bateau *l'Espérance*.

Avec six autres membres de la production, ils ont eux aussi quitté La Rochelle, en France, à bord du voilier. L'équipement en plus - « entre 13 et 14 caméras » -, afin de pouvoir capter sons et images en toutes conditions. Qu'il crache, vente ou pleuve. Pour retranscrire au mieux la réalité à l'écran. Le réalisateur appuie : « Le gros travail, c'était l'humidité. »

Sur ces 55 jours, ce ne sont pas moins de 1 700 heures de vidéo qu'il a fallu trier, « ingérer ». François Balcaen explique : « Même si nous avions le squelette d'une scénarisation possible, telles que des scènes récurrentes ou des vignettes historiques, nous devions réagir très vite. La scénarisation se faisait souvent après le fait tant c'était authentique ». Et Micheline Arbez de renchérir : « Nous n'avions pas de jour de repos. Nous étions tellement immergés dans l'aventure qu'il fallait être capable de prendre la caméra en pleine nuit et de courir sur le pont. C'était comme suivre la rondelle au hockey. »

Sortir du sommeil en pleine tempête, ils l'ont tous fait. Comme grimper au cordage, celui du mât principal, à 100 pieds de haut. Le réalisateur glisse : « Ce qu'on voulait, c'est essayer des plans et des perspectives qu'on ne voit pas tous les jours. » De quoi séduire le public. En témoigne l'engouement à suivre la série. Près de 616 000 téléspectateurs ont regardé le premier épisode de *La Grande Traversée*, diffusé le 11 avril dernier sur ICI Radio-Canada.

L'idée n'était pas d'en faire une reconstitution fidèle aux origines. « Mais de suivre les traces de nos ancêtres, reprend Micheline Arbez. En ça, je pense qu'on a respecté notre authenticité. » Si les conditions de vie des marins et de l'équipe de production étaient meilleures que celles des colons, elles n'étaient pas non plus haut de gamme. François Balcaen révèle : « Il ne fallait pas gaspiller l'eau. Si nous en avions manqué, ça aurait été un véritable problème. Pour la nourriture, nous mangions des pâtes et du thon en conserve tous les jours vers la fin. On a pas souffert, mais ce n'était pas le grand luxe! »

Comme les autres, ils se sont habitués à un quotidien parfois austère. Le café bouilli et « gris », les communications réduites – voire quasi inexistante - avec la terre ferme et le manque d'intimité. Micheline Arbez décrit : « Nous avions chacun notre couchette. Le code était de ne pas déranger si le rideau était tiré. »

Ainsi, le cheminement des colons, de Tristan Fréchette et des autres, c'est un peu le leur. C'est un peu comme si eux tous, s'étaient perdus en mer. « Nous sommes encore sur le montage des épisodes, confie Micheline Arbez, nous n'avons pas encore fini notre traversée ».

L'épopée, sorte de privilège, semble avoir marqué les corps et les esprits. Véritable prouesse technique, elle est aussi reflet d'une époque finalement pas si révolue. François Balcaen conclut : « Beaucoup des enjeux qui se sont déroulés à bord sont aussi ceux qu'on peut voir aujourd'hui, comme celui des classes sociales. Notre but n'était pas de filmer 10 personnes qui papotent dans une cale. Notre but était de filmer un pèlerinage humain. »

## À bâbord toute!

Depuis le 11 avril et tous les mardis dès 20 heures, c'est sur ICI Radio-Canada Télé que le public peut suivre les aventures de dix colons qui ont tout quitté pour *La Grande Traversée*. Francis Reddy et Mylène Paquette, première femme des Amériques à avoir traversé l'Atlantique-Nord en solitaire à la rame, animent cette série de dix épisodes tournés en prévision du 150e anniversaire du Canada. Une coproduction des Productions Rivard, de Zone 3 de Montréal, Radio-Canada Télé, ICI RDI et ICI Explora. À retrouver sur ICI RDI et ICI Explora pour une diffusion plus tardive.

## JÉRÉMIE & THE DELICIOUS HOUNDS LANCE DEUX EP

# Pas un CD mais deux! Pas une langue mais deux!

**Le groupe Jérémie & The Delicious Hounds marque un tournant de sa carrière le 19 mai prochain, avec le lancement de deux maxi disques : l'un en français et l'autre en anglais. Jérémie Brémault, chanteur et guitariste du groupe, en profite pour parler de leur carrière, de leur identité et de leur bilinguisme.**



Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca


Et oui, ce n'est pas un, mais deux disques que le groupe franco-manitobain Jérémie & The Delicious Hounds lance le 19 mai, lors d'un concert au Pyramid Cabaret. (1) Cela marque une nouvelle étape de leur carrière, ce qui a beaucoup de sens pour Jérémie Brémault. « Le rendez-vous est au Pyramid Cabaret. Pour nous, c'est très symbolique, car c'est dans cette salle que nous avons fait notre tout premier concert. On veut autant rassembler les francophones que les anglophones dans cet endroit central. »

Cela fait plus d'un an que les garçons travaillent sur ces albums. Celui en anglais (l'album éponyme *Jérémie & The Delicious Hounds*) et celui en français (*Numéro 2*) ont tout deux impliqué la collaboration d'artistes et amis du groupe, comme Ariane Jean, Sarah Dugas et Justin Lacroix. « On aime que tout le monde apporte sa touche, partage Jérémie Brémault. Finalement, c'est sorti exactement comme je l'imaginais, cela nous représente vraiment. »

Pour ceux qui ne connaissent pas encore Jérémie & The Delicious Hounds, le groupe est composé de six membres : Jérémie Brémault (au chant et à la guitare), Ryan Toupin (guitare), Nelson Sprout (basse), Diego Guzman (batterie), Serge Guénette (saxophone) et leur nouvelle recrue, Freddy Warner (trompette).

« On n'est pas juste francophones. On a vécu dans un environnement aussi anglophone, alors on est vraiment bilingues. D'où l'idée de présenter un album dans chacune des langues.

« On est fiers d'où l'on vient. On est tous franco-manitobains, mais aussi d'origines différentes. Ça apporte une touche multiculturelle. Et tout ça a un impact sur notre musique.

« Nelson a une influence blues-rock, tandis que Diego a un style plutôt jazz. Ryan apporte une touche reggae, Serge une influence hip-hop et moi, je suis plus du genre soul. Ça donne quelque chose de vraiment unique à notre musique! »

Lors de ce concert, Jérémie & The Delicious Hounds présenteront des morceaux déjà connus, leurs nouveaux albums mais également des chansons inédites, composées spécialement pour cet évènement.


photo : Morgane Lemée

**Jérémie Brémault sera en concert avec son groupe Jérémie & The Delicious Hounds, le 19 mai au Pyramid Cabaret.**

(1) Billets à 12,50 $ + taxes disponibles en contactant Jérémie & The Delicious Hounds (delicioushounds@gmail.com ou au 204-996-3743), sur www.pyramid7.com ou dans les magasins *Into the music* et *Music Trader*. Petit cadeau pour le public : chaque entrée inclut un disque au choix à la porte.




Organisée le 5 mai par le Théâtre Cercle Molière, la cérémonie de la 47e édition du Festival théâtre jeunesse a une nouvelle fois réuni des centaines de jeunes des écoles de langue française et d'immersion du Manitoba, au Centre culturel franco-manitobain. Une soirée de remises de prix pleine d'enthousiasme, qui clôturait une semaine d'apprentissage de l'art théâtral, et de toutes ses techniques.

Texte et photos : Léo Gautret



**De gauche à droite, Jocelyn Currie et Milya Tétrault, représentantes de l'École Lagimodière, médaille d'or de la meilleure production dans la catégorie présecondaire avec *Association super secrète*.**



**Jessica Cole, représentante de l'Institut collégial Vincent Massey, médaille d'or de la meilleure production dans la catégorie secondaire avec *Malgré la nuit, la lune brille*.**



**Marika Letwin, du Collège Louis-Riel, remporte le prix de meilleure comédienne dans la catégorie présecondaire avec son rôle dans *Chez Pierre*.**



**De gauche à droite, le podium des meilleurs comédiens catégorie secondaire : Musake Alenga du Collège Louis-Riel, médaille d'argent; William Robertson de l'École virtuelle du CSF, médaille d'or; Jean-Pierre Normandeau de l'École Pointe-des-Chênes, médaille de bronze; et Zakary Dembélé du Collège Louis-Riel; mention spéciale.**

# Sudoku

**PROBLÈME N° 552**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | | | | | 2 | |
| | | | | 6 | | | | 3 |
| | | | | | 2 | | | 8 |
| | | | | | | 1 | | 5 |
| | 7 | | | 2 | | | | |
| | 9 | | 4 | | 3 | | 7 | |
| | 6 | | | 8 | | | 4 | |
| | | 4 | | 1 | | | 6 | 2 |
| 9 | | | 5 | | | 3 | | |

**RÉPONSE DU N° 551**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | 9 | 5 | 1 | 2 | 4 | 7 | 3 |
| 7 | 5 | 1 | 8 | 4 | 3 | 6 | 9 | 2 |
| 3 | 2 | 4 | 6 | 7 | 9 | 5 | 1 | 8 |
| 9 | 7 | 6 | 3 | 8 | 4 | 2 | 5 | 1 |
| 1 | 3 | 2 | 7 | 9 | 5 | 8 | 4 | 6 |
| 4 | 8 | 5 | 2 | 6 | 1 | 7 | 3 | 9 |
| 2 | 1 | 3 | 4 | 5 | 6 | 9 | 8 | 7 |
| 5 | 9 | 8 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 4 |
| 6 | 4 | 7 | 9 | 3 | 8 | 1 | 2 | 5 |

**RÈGLES DU JEU :**

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

# MOTS CROISÉS

***PROBLÈME N° 921***

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | | ■ | |
| 2 | | | | | | | | | | ■ | | |
| 3 | | | | | | | | | ■ | | | |
| 4 | | | | | ■ | | | | | | | |
| 5 | | | | | | ■ | | | | | | |
| 6 | | | ■ | | | | | ■ | | | ■ | |
| 7 | | | | | | | ■ | | | | | |
| 8 | | | | | | | | ■ | | | | |
| 9 | | | | ■ | | | | | | | | ■ |
| 10 | | ■ | | | | | | | | | | |
| 11 | | | ■ | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | ■ | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

1- Titre signifiant grand roi.
2- Abrogation. – Doublée.
3- Lits couverts, portés par des hommes à l'aide de brancards. – Transforma en.
4- Opinion exprimée. – Nommais les lettres d'un mot.
5- Déploie en long et en large. – Décrits par l'écriture.
6- Souri. – Récipient. – Gamme.
7- Titre nobiliaire le moins élevé en Angleterre. – Lagune.
8- Dépouillé de tout ornement. – Aurochs.
9- Utile au départ. – Réservoir.
10- Auteur de scénarios.
11- Indéfini. – Personnes qui entrent.
12- Œuvre littéraire sans intérêt. – Réduit à un état de dépendance absolue.

**VERTICALEMENT**

1- Détournement de fonds dans l'exercice d'une charge.
2- Impropre à la vie. – Interjection.
3- Grand panier que l'on porte sur le dos. – Épuisés.
4- Renonçait à un droit naturel. – Elle a été réalisée en 1965.
5- Ait une expression gaie. – D'une manière pénible.
6- Contient des cendres. – Administrant.
7- Sur la Manche. – Mit dans l'erreur.
8- Prénom féminin. – Gros perroquets.
9- Période de temps. – Bovins.
10- Qui verse dans le manque de naturel.
11- Une semaine. – Servir une rente à quelqu'un.
12- Substances jaunâtres qui se déposent sur le bord des paupières. – A une réalité.

***RÉPONSES DU N° 920***

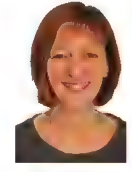


| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | P | E | C | U | L | A | I | R | E | ■ | A |
| 2 | E | R | R | O | N | E | S | ■ | A | P | I | S |
| 3 | N | I | ■ | T | I | S | S | E | R | I | N | S |
| 4 | T | E | M | E | R | A | I | R | E | ■ | C | A |
| 5 | E | R | E | ■ | A | S | S | E | T | T | E | S |
| 6 | N | E | N | N | I | ■ | T | I | E | R | S | ■ |
| 7 | C | ■ | T | A | T | I | E | N | ■ | E | S | T |
| 8 | I | R | I | S | ■ | D | E | T | O | N | A | I |
| 9 | E | O | S | I | N | E | ■ | A | M | A | N | S |
| 10 | U | T | ■ | L | U | E | S | ■ | B | I | T | S |
| 11 | S | I | A | L | I | S | ■ | A | L | L | E | E |
| 12 | E | S | S | E | S | ■ | D | R | E | S | S | E |

# COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

**Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault**

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



**DANIELLE Séguin-Tétreault**

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Faites-vous partie de ceux qui ont tendance à toujours imaginer le pire? En tout cas, mon amie Mélusine fait partie de ce groupe. Sainte-Égoïne! Elle voit des catastrophes potentielles partout! Je lui annonce que je fais un voyage en avion? Elle me demande si j'ai fait mon testament au cas où l'avion s'écraserait. Je prépare des hamburgers sur le BBQ? Elle me parle du risque d'intoxication à la salmonelle. Je donne parfois mon numéro de carte de crédit au téléphone? Elle me dit de me méfier du vol d'identité. Encore hier, quand je lui ai dit que j'amenais mon bichon frisé, Pistache, à un parc à chiens près de chez moi, elle a réagi avec horreur, parlant des dangers de se faire attaquer par des chiens atteints de la rage. Pour donner du poids à ses propos, elle a ajouté :

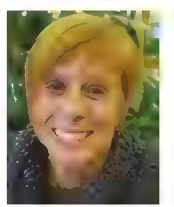
**Mon ami a témoigné une attaque par un chien enragé qui a failli coûter la vie d'un enfant préscolaire!**

Bon! Bon! Bon! La qualité du français de Mélusine est-elle aussi alarmante que sa mise en garde? Voyez la réponse à la page 27.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Je parie que si je dis à Mélusine que je touche du bois pour éviter le malheur, elle va me dire de faire attention aux échardes!

*Eddy Moidon*

# CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION



**France Adams**

« La réaction de mes parents a fait en sorte que nous sommes tous, mes trois frères et moi, devenus des gens qui sont très sensibles à la diversité mondiale. Chez-nous, c'est comme les Nations unies. »

« Être humain, c'est pouvoir reconnaître et accepter l'humanité de l'autre devant soi. »

**- Lise Gaboury-Diallo**

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 15 mai vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.

## *Prière au Sacré-Cœur*

*Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.*

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.R.



# SPORT

## Jeux olympiques spéciaux du Manitoba à Brandon

# « Si je peux le faire, les autres aussi. »

**Quintuple médaille d'or de gymnastique rythmique aux derniers Jeux olympiques spéciaux du Canada à Vancouver, Michelle Augert ira se prouver de nouveau en juin, à Brandon, pour les Jeux olympiques spéciaux du Manitoba. Un défi qu'elle aborde avec enthousiasme et philosophie.**



Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

« Depuis que je fais de la gym, ma vie n'est plus la même ». Installée au creux de son canapé, dans son salon, Michelle Augert contemple son parcours, ses premiers pas de gymnaste. « Un ami m'avait parlé d'un programme spécial qui existait à Winnipeg, alors j'y suis allée pour voir avec ma maman. » Âgée de 14 ans, l'élève du Collège Louis-Riel n'imagine pas à cet instant, l'importance que ce sport allait prendre dans sa vie.

Dix-sept ans plus tard, à 31 ans, Michelle Augert ne compte plus ses récompenses. Précieusement rangées dans un sac, ou encadrées sur le mur de sa chambre, elles témoignent de son parcours de championne qui l'a amenée à remporter cinq médailles d'or lors des derniers Jeux olympiques spéciaux du Canada à Vancouver en 2014.

« Je me souviens, j'étais vraiment effrayée, tout le monde me regardait. Mais ce jour-là, ma routine était parfaite. C'était un sentiment formidable, je ne l'oublierai jamais. »

Cinq premières marches sur chaque discipline que propose la gymnastique rythmique. Un sport qui lie performance physique et artistique. « Je peux exprimer différentes choses, avec les gestes et la musique. Ça m'aide à prendre confiance en moi. » Un épanouissement personnel qu'elle retrouve dans chacune de ses séances d'entraînement ou journées de compétition.

« J'aime y rencontrer mes amis et les *coaches*. J'y prends énormément de plaisir. Les Jeux spéciaux c'est pour moi le meilleur programme au monde. Il aide les personnes qui ne sont pas comme les autres, mais avec cœur. Tout le monde est content de pouvoir y être soi-même, sans jugement. »



photo : Léo Gautret

**Quintuple championne de gymnastique rythmique en 2014 aux Jeux olympiques spéciaux du Canada de Vancouver, Michelle Augert s'apprête cette fois à disputer les Jeux olympiques spéciaux du Manitoba en juin prochain, à Brandon.**

En pleine préparation de la prochaine édition provinciale qui aura lieu à Brandon du 16 au 18 juin prochain, Michelle Augert règle les derniers détails. Des chorégraphies qu'elle doit connaître sur le bout des doigts, malgré le syndrome de Williams (1) qui l'accompagne.

« C'est la mémorisation qui est plus difficile pour moi. Je m'entraîne trois fois par semaine en plus de mon travail au Musée des enfants. Mes *coaches* me font aussi beaucoup de vidéos que je dois regarder chez moi pour m'habituer à la routine et la musique. »

Un train d'athlète de haut niveau qui l'encourage à aller toujours plus loin, à repousser ses limites. « Parfois des filles qui participent aux Jeux du Canada me disent qu'elles veulent être comme moi. Je veux toujours donner mon maximum, et prouver que si je peux le faire, les autres aussi. »

(1) Le syndrome de Williams ou syndrome de Williams-Beuren est une maladie génétique rare caractérisée par une anomalie du développement qui associe malformation cardiaque (sténose aortique supravalvulaire - SASV- le plus souvent) dans 75 % des cas, retard psycho-moteur, dysmorphie du visage évocatrice et profil cognitif et comportemental spécifique.

(Source *orpha.net*).

DSFM

## DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca



DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alert

### RESSOURCES WEB

La DSFM propose ci-dessous une liste de ressources Web non exhaustive. Ces ressources ont été répertoriées à titre de service pour les familles des élèves de nos écoles de langue française et les lecteurs de ces pages.

**PETITE ENFANCE**
Promouvoir les Centres de la petite enfance et de la famille
**www.desledebut.ca**

**ÉDUCATION**
Plan stratégique sur l'éducation en langue française
**www.pself.ca**

**MUSIQUE**
La coalition pour l'éducation en musique
**www.musicmakesus.ca/fr/**

Faites de la musique
**www.faitesdelamusique.ca/bienfaits/**

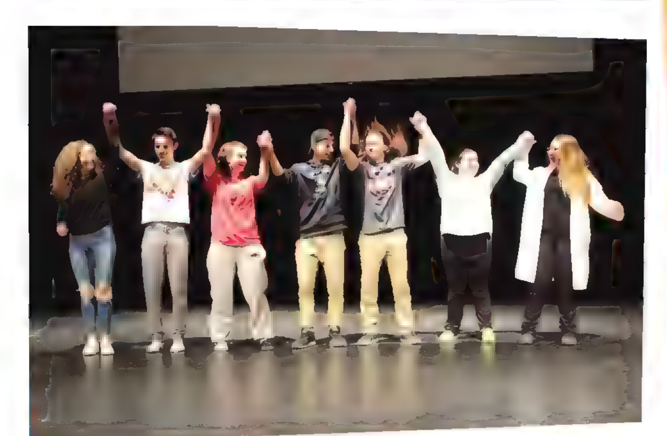
# Place au spectacle!

Francophonie - Participation - Réussite









Cette année encore, l'énergie était au rendez-vous au Festival Théâtre Jeunesse, du 1er au 5 mai 2017. Sur les 32 pièces en compétition, 16 étaient présentées par des groupes de présecondaire et de secondaire d'écoles de la DSFM.

Au Gala du FTJ du 5 mai, le Centre scolaire Léo-Rémillard a remporté le Prix des juges. En présecondaire, l'École Lacerte a gagné le prix du Meilleur texte, tandis que l'École Lagimodière a reçu le prix de la Meilleure production présecondaire, et le prix de Meilleur esprit FTJ.








## Parler, lire et écrire avec assurance

Dès la naissance, l'enfant est immergé dans un monde où il apprend tout naturellement à communiquer. Son développement langagier est centré sur le sens – comprendre et se faire comprendre. Le livret *Lire et écrire de la naissance à 6 ans, Nicolas raconte* est une initiative de la DSFM qui propose des idées faciles à mettre en place pour encourager la lecture à la maison avec votre enfant. Découvrez ce récit dans sa nouvelle version numérique et enrichie au site Web de la DSFM sous Initiatives DSFM / Lire et écrire.

## Célébrons nos succès!




Félicitations aux 15 joueuses de l'équipe de ringuette du Centre scolaire Léo-Rémillard pour leur victoire au tournoi de ringuette des écoles secondaires. À l'issue de six matchs, elles ont fini par s'imposer en finale le 23 avril, contre l'équipe du Collège Lorette Collegiate.

## Lumière sur l'École communautaire Aurèle-Lemoine

# À Aurèle-Lemoine, la culture métisse a une place majeure

Culture – Valeurs – Diversité




**À Aurèle-Lemoine, la culture métisse et les perspectives autochtones sont totalement intégrées dans l'enseignement.**

Lorsque l'équipe de l'École communautaire Aurèle-Lemoine a redéfini sa mission et ses valeurs il y a trois ans, elle s'est posé deux questions principales. Comment faire savoir que c'est une école francophone? Comment faire savoir que la culture métisse y est valorisée?

Pour trouver les réponses les plus adaptées à son école et à la communauté de Saint-Laurent et des environs, le directeur Serge Carrière a souhaité avoir l'avis de toutes les personnes concernées. « Nos quatre valeurs, l'engagement, la collaboration, l'appartenance, et le respect, sont ressorties après une consultation des élèves, des parents, du personnel et de la communauté. Nous avons parlé de ce qui était important pour nous en tant qu'école. Ces quatre valeurs représentent les bases qui justifient toutes les décisions que nous prenons. »

> *« Mes amis des autres écoles me disent que je suis vraiment chanceuse d'aller à cette école. On fait beaucoup de choses en rapport avec la culture métisse. »*
>
> Leigh Belair, 8e année.

Dans sa mission, l'École communautaire Aurèle-Lemoine a choisi de souligner l'importance de reconnaître la communauté métisse de Saint-Laurent tout en respectant la diversité. « Nous sommes fiers de notre identité métisse ainsi que de la diversité culturelle de tous les membres de notre communauté. Nous faisons aussi en sorte de fournir un environnement riche en français pour que nos jeunes construisent leur bagage identitaire. Nous voulons qu'ils puissent s'exprimer avec une base solide et beaucoup de vocabulaire. Et je pense que nos élèves sont heureux d'apprendre en français. »

Katirina Zotter, en 7e année, confirme. « J'aime aller à l'école en français. C'est la deuxième langue officielle au Canada, et je pense que parler français va beaucoup m'aider dans la vie. » Leigh Belair, en 8e année, ajoute : « Mes amis des autres écoles me disent que je suis vraiment chanceuse d'aller à cette école. On fait beaucoup de choses en rapport avec la culture métisse. On est toujours très occupé. »

En 2010, l'école a quitté le bâtiment qu'elle partageait avec St Laurent School pour s'installer dans ses propres locaux. « Aurèle-Lemoine existe depuis 1994. Après plusieurs années de lobbying, nous avons pu ouvrir notre propre école. » Sur la nouvelle bâtisse, la culture métisse est mise en valeur. « Nous avons l'image de la Charrette de la rivière Rouge et le drapeau métis. En entrant, on voit le logo de l'école avec des éléments qui représentent nos valeurs et le signe de l'infini. »

L'autre particularité de ce nouveau bâtiment, c'est sa certification argent Leadership in Energy and Environmental Design (LEED). « Cela signifie que cet édifice respecte des normes de technologie verte. Tout cela s'aligne avec les priorités du Manitoba pour le développement durable, ce qui est d'ailleurs quelque chose que nous faisons de façon excellente à cette école. »

En effet, dans la cour de l'école, on trouve des plantes de la région, ainsi que des marais qui accumulent l'eau pour la purifier avant qu'elle n'arrive dans les fossés. Les élèves peuvent également profiter d'un jardin communautaire exploité par la communauté, ce qui plaît beaucoup à Jerilyn Sinclair, en 8e année. « On fait beaucoup de choses pour l'environnement. Tous les ans, on va choisir des fleurs que nous plantons dans le jardin. Une fois, nous avons eu une intervention sur le compostage, et depuis, nous le faisons à l'école. »



## À noter

### LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

**Camp Fendez le bois,**
7e et 8e années,
15 au 17 mai,
Cedarwood.

**Inscriptions JMCA,**
Du 15 au 26 mai.

**Dansons ensemble,**
2e et 3e années,
25 mai,
Centre communautaire de Saint-Norbert.

**Camp Fendez le bois,**
7e et 8e année,
5 au 7 juin,
Cedarwood.

**Championnats divisionnaires d'athlétisme,**
7e et 8e années,
7 juin,
Université du Manitoba.

### LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

**Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,**
le mercredi 31 mai à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

### LES CONGÉS

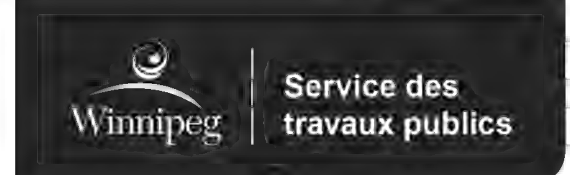
**Journée perfectionnement professionel divisionnaire,**
12 mai,
écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Noël-Ritchot, Notre-Dame, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joachim, Sainte-Agathe, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.

**Journée perfectionnement professionel divisionnaire,**
19 mai,
écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaine, La Source, La Voie du Nord, Saint-Georges et Saint-Lazare.

**Fête de la Reine,**
22 mai,
congé.



# EMPLOIS ET AVIS




## AVIS PUBLIC
### INVENTAIRE DES FRÊNES DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES DE 2017

Avis vous est par les présentes donné que la Direction de la forêt urbaine de la Ville de Winnipeg entrera dans les propriétés privées afin de recueillir des données dans le cadre de l'inventaire des frênes.

La Ville de Winnipeg effectue présentement un inventaire des frênes dans les propriétés privées en vue de se préparer à lutter contre l'agrile du frêne, un coléoptère envahissant destructeur qui mange les feuilles de ces arbres. On n'a pas encore détecté la présence de ce coléoptère au Manitoba. Les infestations confirmées les plus proches sont au Minnesota et en Ontario.

Le personnel ou les mandataires de la Ville sont autorisés à entrer dans les propriétés privées afin d'effectuer l'inventaire en vertu de la Loi sur la protection de la santé des forêts de la Province du Manitoba. L'accès aux propriétés privées est nécessaire pour effectuer l'inventaire des frênes, puisque la majorité de ces arbres se trouvent dans les propriétés privées. Tous les employés et toutes les employées de la Ville seront munis de cartes d'identité municipale et provinciale officielles.

Cet inventaire est un élément essentiel du programme de préparation à la lutte contre l'agrile du frêne de la Ville, puisqu'il fournira des renseignements qui permettront de déterminer les effets de cet organisme nuisible sur nos forêts urbaines ainsi que les ressources dont on aura besoin pour lutter contre lui. Dans le cadre de ce programme, on a aussi effectué, et on effectue toujours, les démarches suivantes : la mise en place de panneaux « Don't Move Firewood » (Ne déplacez pas de bois de chauffage) le long des routes principales d'accès à Winnipeg, la réalisation d'un inventaire complet des frênes publics à Winnipeg, une observation des symptômes présentés par les frênes, effectuée par le personnel de la Ville, la surveillance des pièges collants en forme de prismes verts et l'éducation du public. La Ville de Winnipeg travaille en collaboration avec la Province du Manitoba, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'organisme Trees Winnipeg dans le cadre de ces initiatives.

Aidez-nous à prévenir la propagation de l'agrile du frêne à Winnipeg :
- Ne déplacez pas de bois de chauffage. Tout particulièrement, n'apportez pas au Manitoba du bois de chauffage obtenu à l'extérieur de la province.
- Signalez les frênes suspects au Service à la clientèle 311 de la Ville de Winnipeg, par courriel à 311@winnipeg.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Direction de la forêt urbaine, Service des travaux publics, Ville de Winnipeg, 1539, rue Waverley, Winnipeg (Manitoba) R3T 4V7.

Renseignements supplémentaires sur l'agrile du frêne :
**http://winnipeg.ca/publicworks/insectcontrol/insect/emeraldash borer.stm**
(en anglais seulement)
Nous remercions les citoyens et les citoyennes de leur collaboration.




Avis délivré par : Lester Deane, directeur du Service des travaux publics.



# Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :
- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes
- Un salaire compétitif
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine

Personnes. Mission. Progrès.






# Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

**Agent ou agente de probation**
Régulier et à temps plein, un poste à temps plein est désigné bilingue (Steinbach)
Ministère : Justice, Services correctionnels communautaires et pour adolescents, Division de la sécurité communautaire, Beausejour MB, Portage la Prairie MB, Selkirk MB, Steinbach MB, Winnipeg MB
Numéro de l'annonce : 32706
Date de clôture : le 16 mai 2017
Échelle de salaire : 48 115,00 $ - 76 163,00 $ par année

**Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils (sielles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.**

**Conditions d'emploi :**
- Autorisation légale de travailler au Canada.
- Résultat satisfaisant aux vérifications de sécurité.
- Vérification satisfaisante du casier judiciaire.
- Vérification satisfaisante du registre des mauvais traitements infligés aux enfants et adultes.
- Capacité de travailler selon un horaire flexible.
- Possession d'un permis de conduire valide de classe 5 et accès à un véhicule personnel.
- Capacité de faire des déplacements.

**Qualités essentielles :**
- Éducation postsecondaire en sciences sociales avec expérience professionnelle qui y est directement liée. Une combinaison équivalente d'études, de formation et d'expérience pourrait être prise en considération.
- Connaissance de la culture et de l'histoire des Autochtones ainsi que des questions judiciaires qui les touchent.
- Capacité de travailler d'une manière culturellement adaptée.
- Expérience de la gestion des cas, soit pour les jeunes, soit pour les adultes.
- Expérience en travail autonome.
- Capacité à travailler en équipe.
- Bonnes compétences interpersonnelles.
- Bonnes aptitudes en communication orale en anglais.
- Bonnes aptitudes en communication écrite en anglais.
- Expérience dans l'utilisation de Microsoft Office (Word, Excel et Outlook) ou de logiciels équivalents.

**Qualités souhaitées :**
- Expérience en réseautage communautaire.
- Compétences en évaluation et savoir planifier des interventions efficaces dans le contexte des services sociaux.
- Excellentes compétences en communication orale en français. Exigées uniquement pour les postes désignés bilingues.
- Excellentes compétences en communication écrite en français. Exigées uniquement pour les postes désignés bilingues.
- Capacité de parler une langue autochtone.

**Fonctions :**
Préparation d'évaluations exhaustives (des risques et des besoins) pour les rapports aux tribunaux et la planification des cas. Développement et mise en œuvre des plans de gestion de cas. Counseling individuel, facilitation de programmes de groupe, liaison avec les représentants du système de justice criminelle, les établissements correctionnels et les ressources communautaires.

**Présentez votre demande à l'adresse suivante :**
Numéro de l'annonce : 32706
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
330 avenue Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : 204 945-4394
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

AU MOMENT DE PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE, VEUILLEZ INDIQUER LE NUMÉRO DE L'ANNONCE ET LE TITRE DU POSTE DANS L'OBJET OU LE CORPS DE VOTRE COURRIEL.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

**Enseignant(e) – 3e à la 5e année**
Contrat permanent 100 %

Trisha Dubé, directrice
École communautaire Saint-Georges

**Enseignant(e) – arts pratiques et autres matières à déterminer**
Contrat permanent 100 %

Marc Roy, directeur
Collège Louis-Riel

**Enseignant(e) – 5e à la 8e année**
Contrat temporaire 40 %

Daniel Couture, directeur
École communautaire La Voie du Nord

**Enseignant(e) – 2e année**
Contrat temporaire 100 %

**Enseignant(e) – 3e à la 6e année**
Contrat temporaire 100 %

**Enseignant(e) – 3e à la 6e année**
Contrat temporaire 100 %

**Enseignant(e) – éducation artistique et niveau à être déterminé**
Contrat temporaire 75 %

Gisèle Bosc, directrice par intérim
École régionale Notre-Dame

**Aide manuelle – emploi d'été**
8 heures par jour – contrat temporaire

René Lambert, gestionnaire
Secteur du transport et de l'entretien

Les postes seront ouverts jusqu'au 16 mai 2017.

Pour de plus amples renseignements :
**www.dsfm.mb.ca**

# CENTRE MÉDICAL SEINE

est à la recherche d'un(e)

## secrétaire médicale/réceptionniste

**Qualifications requises :**

- bilinguisme, français et anglais (oral/écrit);
- connaissance des ordinateurs;
- aptitude à travailler avec un minimum de supervision, mais capable de travailler en groupe;
- un certificat de secrétaire médicale ou d'archives médicales serait un atout;
- politesse, tact et diplomatie en tout temps;
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- discrétion.

Faire parvenir votre curriculum vitæ à :

**Fernande Pelletier, gérante**
**Centre Médical Seine**
**100 -142, avenue Centrale**
**Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) R5H 1C3**
**Télécopieur : 204-422-5876**
**Courriel : fpelletier@centremedicalseine.ca**

Les demandes doivent nous parvenir **au plus tard le 26 mai 2017.** Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Cependant, seules les personnes considérées pour une entrevue seront contactées.

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein :

## COORDONNATEUR(TRICE), SUPPORT AU CRÉDIT COMMERCIAL ET AGRICOLE

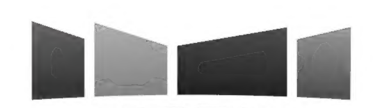
**au 200-205 boulevard Provencher à Winnipeg**

Les responsabilités principales sont la vérification des conditions d'approbation des dossiers de crédit commercial et agricole et des documents légaux requis avant le déboursement; la création des prêts sur le système bancaire et préparation des bordereaux de déboursement; la préparation des tableaux de statistiques; l'administration de la documentation reliée aux BES, Bureau des terres, renouvellements d'hypothèques, remboursements de prêts, police d'assurance, fermeture de dossiers et rapports variés tels que PPE, Business Start, REA, etc.

**Pour de plus amples renseignements :**
**www.caisse.biz/fr/carrieres/**




# CCFM



**Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche de candidatures pour combler le poste de :**

## COORDINATION DES COMMUNICATIONS

Le ou la coordonnateur(trice) des communications du CCFM joue un rôle central pour faire connaître les activités du Centre et celles qui se déroulent sur le site du 340 Provencher. Cette personne travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel; elle a des compétences variées dans le domaine des communications (marketing, communication, production graphique, rédaction) et aime travailler dans un environnement où les activités artistiques et communautaires sont diversifiées et nombreuses.

**Ses responsabilités peuvent comprendre les items suivants :**

- rédaction, coordination, traduction lorsque nécessaire;
- mise en pages de documents corporatifs tels que le rapport annuel, les communiqués de presse, le site Web et tout autre document public émis par le CCFM;
- création, rédaction et diffusion du matériel publicitaire pour l'ensemble des activités de l'organisme;
- organisation des stratégies de communication, marketing, promotion du CCFM et de ses activités, y compris la tenue des conférences de presse, l'animation des médias sociaux, la production de matériel publicitaire et la recherche de commandites.

**Compétences et habiletés recherchées :**

- connaissance des logiciels pertinents à la création de matériel graphique et l'alimentation du site web (InDesign, Photoshop, Worpdress, etc.);
- bonne connaissance du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral;
- connaissance de la communauté francophone.

**Les candidatures sont acceptées jusqu'au 17 mai 2017 et peuvent être envoyées (lettre de motivation et curriculum vitae) par courriel à : cgotsiridze@ccfm.mb.ca**

**Le CCFM remercie tou(te)s les candidat(e)s pour leur intérêt cependant seules les personnes retenues seront convoquées en entrevue.**






APPEL DE CANDIDATURES

## Consultant ou consultante en langue – Service de perfectionnement linguistique

Le ou la titulaire de ce poste agit à titre de personne-ressource en matière de langue à l'Université de Saint-Boniface, tant auprès de la population étudiante que du personnel et du corps professoral.

**Responsabilités :**

- Élaboration et animation d'ateliers et animation de séances de travaux en français ou en anglais.
- Élaboration de matériel pédagogique.
- Révision, traduction (du français vers l'anglais ou de l'anglais vers le français) et rédaction de textes ou de guides variés en anglais ou en français.
- Tutorat en langue au Centre de tutorat en anglais ou en français.
- Participation à la formation des tuteurs et des tutrices du Centre de tutorat.
- Élaboration, administration et correction de divers tests d'expression orale et écrite en anglais ou en français.

**Qualifications recherchées :**

- Diplôme universitaire pertinent en traduction, en langue, en éducation ou dans un autre domaine connexe.
- Expérience en enseignement des langues serait un atout.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits.
- Connaissance des mécanismes de perfectionnement de la langue et des techniques d'autocorrection.
- Capacité de travailler avec les autres unités de l'Université, le corps professoral, la population étudiante ainsi que la clientèle externe.
- Compétences en mesure et en évaluation.
- Habiletés en informatique.
- Discrétion, tact, entregent, sensibilité aux besoins des autres, esprit d'initiative, sens de l'organisation et esprit d'équipe.

**Entrée en fonction : le 14 aout 2017**

**Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 17 mai 2017 à :**

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

# PETITES ANNONCES

| NOMBRE DE MOTS | 20 mots et moins | 21 à 25 mots | 26 à 30 mots |
|---|---|---|---|
| Semaine 1 | 13,63 $ | 14,77 $ | 15,93 $ |
| Semaine 2 | 21,71 $ | 24,04 $ | 26,35 $ |
| Semaine 3 | 25,19 $ | 28,66 $ | 32,13 $ |
| Semaine 4 | 28,66 $ | 33,29 $ | 37,93 $ |
| Semaine 5 | 32,13 $ | 37,93 $ | 43,71 $ |
| Semaine 6 | 35,62 $ | 42,56 $ | 49,51 $ |

**Mot additionnel : 16¢** **Photo : 15,93 $**








*Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.*



CHRONIQUE RELIGIEUSE

RHÉAL CHARTIER

# Charité et Vérité

Dans une culture où la foi Catholique semble être si souvent assiégée de toutes parts, il peut paraître raisonnable de devenir plus rigoureux et strict quand ça vient à la défense de ses croyances, afin de ne pas être ébranlé. Il est souvent plus facile de penser que toutes les règles sont absolument claires, plutôt que d'accepter le fait qu'elles sont en effet très nuancées. Il y a une certaine sécurité qui est ressentie lorsqu'on se tient à l'extrême, parce qu'en rejetant l'ambigüité de la modération, on peut se sentir plus sûr de soi-même ou, à tout le moins, c'est mon expérience.

J'ai grandi dans une famille catholique où j'ai été choyé d'avoir non seulement des parents pratiquants, mais aussi des frères, sœurs et amis qui prenaient leur foi au sérieux. J'ai été assez bien instruit dans ma foi; j'ai appris les Commandements et ce qui est moralement bien ou mal. Mes parents se sont assuré que j'aie accès à de bonnes ressources pour le développement de ma foi chrétienne.

Ayant terminé un bac en sciences l'année dernière, j'ai décidé de dédier cette année à mon développement personnel, pour en apprendre plus au sujet de ma foi. Dans ce but, j'ai passé les neuf derniers mois à St Thérèse Institute, situé dans le petit village de Bruno en Saskatchewan, avec 35 autres jeunes adultes, suivant des cours ayant trait au Catholicisme, et vivant une vie sacramentelle riche.

Un des concepts qui m'a le plus touché cet année est celui de la « via positiva », la voie positive. Celle-ci implique un équilibre sain entre la vérité et la charité lors de rencontres entres personnes dans le but de promouvoir l'espérance qui est en nous à cause de Jésus. Comme le dit souvent le directeur de l'école, « la vérité sans charité est cruelle, tandis que la charité sans vérité est fausse sentimentalité. »

En observant ma propre vie, j'ai eu besoin de reconnaître que je suis souvent sévère dans ma critique des comportements des personnes autour de moi. Cependant, si je veux amener ceux-ci plus près de Jésus – car tout Chrétien a pour mission d'évangéliser – je ne peux pas simplement proclamer la vérité. Si je ne fais que montrer aux autres qu'ils ont tort, malgré le fait que je peux dire la vérité, je vais probablement les éloigner de la foi qui serait leur salut.

Tout de même, à l'autre extrême, si je ne fais qu'aimer les gens dans leur faiblesse, sans leur parler de vérité, mon amour est faux. Jésus donne un exemple parfait de l'équilibre nécessaire entre la charité et la vérité lors de son traitement de la femme qui a commis l'adultère. Une fois qu'il a dissuadé la foule qui voulait la lapider, Jésus renvoie la femme sans la condamner. Cependant, cet acte d'amour est suivi de sa parole disant à la femme de ne plus commettre de péché. Jésus ne cache pas le fait que la femme a péché, mais il lui montre surtout sa miséricorde.

Bien sûr que c'est plus facilement dit que fait, mais si nous cherchons vraiment à prendre part à l'unification de tous dans l'amour de Jésus par notre travail d'évangélisation, nous devons continuer à chercher cet équilibre délicat entre la charité et la vérité. Je sais qu'avec l'aide de l'Esprit Saint, tout est possible, et je prie que tous puissent faire l'expérience d'un renouvellement spirituel afin d'être plus charitable sans compromettre ce qui est vrai.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

# COMMUNAUTAIRE

## DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER À TRANSCONA

# Des condos sur le terrain de l'Assomption

**Notre-Dame-de-l'Assomption a célébré sa dernière messe le 31 juillet 2016. Depuis la fermeture de la paroisse française à Transcona, l'Archidiocèse de Saint-Boniface cherchait le moyen le plus efficace et le moins risqué de rentabiliser la propriété. La solution : la construction de condominiums abordables.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

De 28 à 32 condominiums pourraient voir le jour à Transcona dès 2018, sur le terrain de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption. Le projet initié par l'Archidiocèse de Saint-Boniface exigerait entre autres le rezonage de la propriété et la démolition de l'église.

Richard Fréchette, l'économe de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, explique le raisonnement qui a conduit à la proposition du projet :

« C'est une première pour le diocèse. Nous souhaitions vendre l'église et le terrain, de manière à minimiser les risques. Après avoir consulté plusieurs développeurs immobiliers, nous avons conclu une entente avec Discovery Homes. Cette entreprise winnipégoise est spécialiste du développement de propriétés appartenant à des églises. Elle partage les risques avec nous, à notre avantage mutuel. »

Ainsi, l'Archidiocèse et Discovery Homes créeront ce printemps une corporation de condominium. Richard Fréchette : « Le développeur n'achètera pas le terrain. Le diocèse y demeurera le propriétaire jusqu'au moment où les condominiums, déjà construits, seront vendus. Comme ça, si pour une raison ou une autre le projet tombait à l'eau, on aurait toujours la propriété et, potentiellement, encore l'église. Discovery Homes, de son côté, aura l'avantage de ne pas être pris avec un terrain vacant. »

Discovery Homes dresse présentement les plans des condominiums, qui se vendront à environ 300 000 $ chacun. « L'archidiocèse, pour sa part, recevra 30 000 $ par unité. Avec la vente de la propriété, nous comptons réaliser un profit d'à peu près 1 120 000 $. »

Le projet a été présenté à une vingtaine d'anciens paroissiens de l'Assomption, le 18 avril dernier. Selon Richard Fréchette, « les réactions ont été très favorables ». « Il y a peu de condos à Transcona. Beaucoup d'anciens paroissiens et résidents du quartier souhaitent rester dans les environs lorsqu'ils vendront leur maison. Le prix des condominiums est plus ou moins le prix moyen d'une maison du quartier, ce qui rend leur achat encore plus alléchant et réalisable. »



photo : Daniel Bahuaud

**Richard Fréchette, devant l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption, l'ancienne paroisse francophone de Transcona qui a fermé ses portes en 2016.**

Avant de procéder à la première pelletée de terre, l'archidiocèse devra d'abord faire subdiviser sa propriété en deux terrains et faire une demande de rezonage auprès de la Ville de Winnipeg.

Richard Fréchette élabore : « Le diocèse gardera la salle paroissiale, qu'elle loue à la Manitoba Provincial Riffle Association depuis 2013. Sur la deuxième moitié de la propriété, le zonage doit être changé d'unités unifamiliales à des unités multifamiliales. Ce qui veut dire qu'il faudra des consultations publiques. Aucune date pour les consultations n'a encore été établie. Mais la subdivision et le rezonage devraient prendre de six à huit mois.

« Entre temps, nous commencerons à mousser de l'intérêt pour le projet, en encourageant des préventes. Rien de concret ne se produira avant qu'on ait 28 acheteurs. Si l'intérêt du public n'est pas là, si on n'a que la moitié des condos vendus, on n'avancera pas. »



## COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Mon ami a été **témoin** d'une attaque par un chien enragé qui a failli coûter la vie **à** un enfant **d'âge** préscolaire!

En français, *to witness* se dit être témoin de.

Avec *coûter la vie*, on utilise la préposition à.

Ce n'est pas l'enfant qui est préscolaire, mais son âge.

# À VOTRE SERVICE

## SERVICES































## AVOCATS-NOTAIRES




Informez-vous en composant le 204 237-4823

**Alain J. Hogue**
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

**Domaines d'expertise:**

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

**Place Provencher**
**194, boul. Provencher**
**237-9600**




Vous avez acheté ou vendu votre maison? Quelles sont les prochaines étapes? Appelez Philippe Richer pour une consultation téléphonique gratuite.




TLR ÉTUDE TEFFAINE LABOSSIERE RICHER LAW GROUP
tlrlaw.ca
204-925-1900
Philippe Richer - Rhéal Téffaine Q.C.







PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

**100 %**

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.MB.CA